

Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.457

Séance publique du

23 septembre 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
Date de signature : 25/09/2013
Date de réception : 26/09/2013
<small>POUR CERTIFICATION DE CARACTERE EXECUTOIRE:</small> - ACTE SIBRE - COMPTE RENDU AFFICHE - ACTE TRASKUIS POSE EXERCICE DU CONTROLE DE LEGALITE

OBJET : COMMUNICATION DU COMPTE RENDU D'ACTIVITES ET DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX - INFORMATION DU CONSEIL

Le 23/09/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 17/09/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliott BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à M. François-Xavier DE PERETTI, Madame Odile BARBAT-BLANC à M. Yannick DECARA, Mme Dahbia BENNOUR à Mme Catherine SILVESTRE, Mme Christine BERNARD à M. Alexandre GALLESE, M. Maurice CHAZEAU à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Gerard DELOCHE à M. Jules SUSINI, M. Robert FOUQUET à Mme Danièle BRUNET, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Reine MERGER à M. Helliott BRAMI

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



02.03

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services

Direction des Assemblées et Commissions

MA 9917

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 23/09/13

RAPPORTEUR : Mme Maryse JOISSAINS MASINI

Nomenclature : 5.2 Fonctionnement des assemblées

Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : COMMUNICATION DU COMPTE RENDU D'ACTIVITES ET DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX - INFORMATION DU CONSEIL

Mes chers Collègues,

Conformément à l'Article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le président d'un EPCI doit adresser chaque année au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ces documents de référence donnent ainsi une vision complète de toutes les actions conduites par l'agglomération aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'au travers des grands chantiers d'intérêt communautaire.

Ils doivent également faire l'objet d'une communication, par le maire, auprès des membres du Conseil municipal.

En application de ces dispositifs, la Communauté du Pays d'Aix a transmis à la ville son rapport d'activités ainsi que son compte administratif.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- Vu l'Article L.5211-39 du CGCT,

- **PRENDRE ACTE** du rapport d'activités de la Communauté du Pays d'Aix, joint en annexe, ainsi que du compte administratif mis à disposition et consultable dans les locaux de la Direction des Assemblées et Commissions, situés 2ème étage Hôtel de Ville.

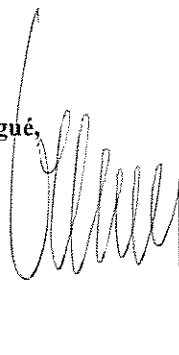
**2013.457 - COMMUNICATION DU COMPTE RENDU D'ACTIVITES ET DU COMPTE
ADMINISTRATIF DE LA COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX - INFORMATION DU CONSEIL**

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI,

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**



**Compte-rendu de la délibération affiché le : 25/09/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

BORDEREAU D'ENVOI
(AR à envoyer à : assemblees@mairie-aixenprovence.fr)

Commune d'Aix en Provence

SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE

à

26 SEP. 2013

M. le sous-préfet d'Aix-en-Provence

COURRIER ARRIVE

8 délibérations + 14 annexes + 3 CD - Conseil Municipal du 23 septembre 2013

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

OBJET DE LA DELIBERATION : Rapport d'activités SACOGIVA pour l'exercice 2012 + annexe

DATE DE L'ACTE : 23/09/13

N° DE L'ACTE: 2013-456

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

OBJET DE L'ACTE: Communication du compte rendu d'activités et du compte administratif de la
Communauté du Pays d'Aix + annexe

DATE DE L'ACTE : 23/09/13

N° DE L'ACTE: 2013-457

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

OBJET DE L'ACTE : Rapport d'activités SEMEPA pour l'exercice 2012 + annexe

DATE DE L'ACTE : 23/09/13

N° DE L'ACTE: 2013-459

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

OBJET DE L'ACTE : Rapport d'activités SPLA Pays d'Aix Territoires pour l'exercice 2012 +
annexe

DATE DE L'ACTE : 23/09/13

N° DE L'ACTE: 2013-460

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

OBJET DE L'ACTE : Modification du Plan d'Occupation des Soils – Adaptation du Règlement
3 annexes + 1 CD

DATE DE L'ACTE : 23/09/13

N° DE L'ACTE: 2013-473

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

OBJET DE L'ACTE : Modification du Plan d'Occupation des Soils -- Secteur des Milles -- La
Pioline -- Adaptation de la zone non aedificandi de l'A51 - 3 annexes + 1 CD

DATE DE L'ACTE : 23/09/13

N° DE L'ACTE: 2013-474

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

OBJET DE L'ACTE: Modification du Plan d'Occupation des Soils – Secteur de la ZAC du Domaine de
la gare – 3 annexes + 1 CD

DATE DE L'ACTE : 23/09/13

N° DE L'ACTE: 2013-477

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

OBJET DE L'ACTE : Convention avec la société ESCOTA pour la réalisation de fouilles
paléontologiques + annexe

DATE DE L'ACTE : 23/09/13

N° DE L'ACTE: 2013-500

SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE

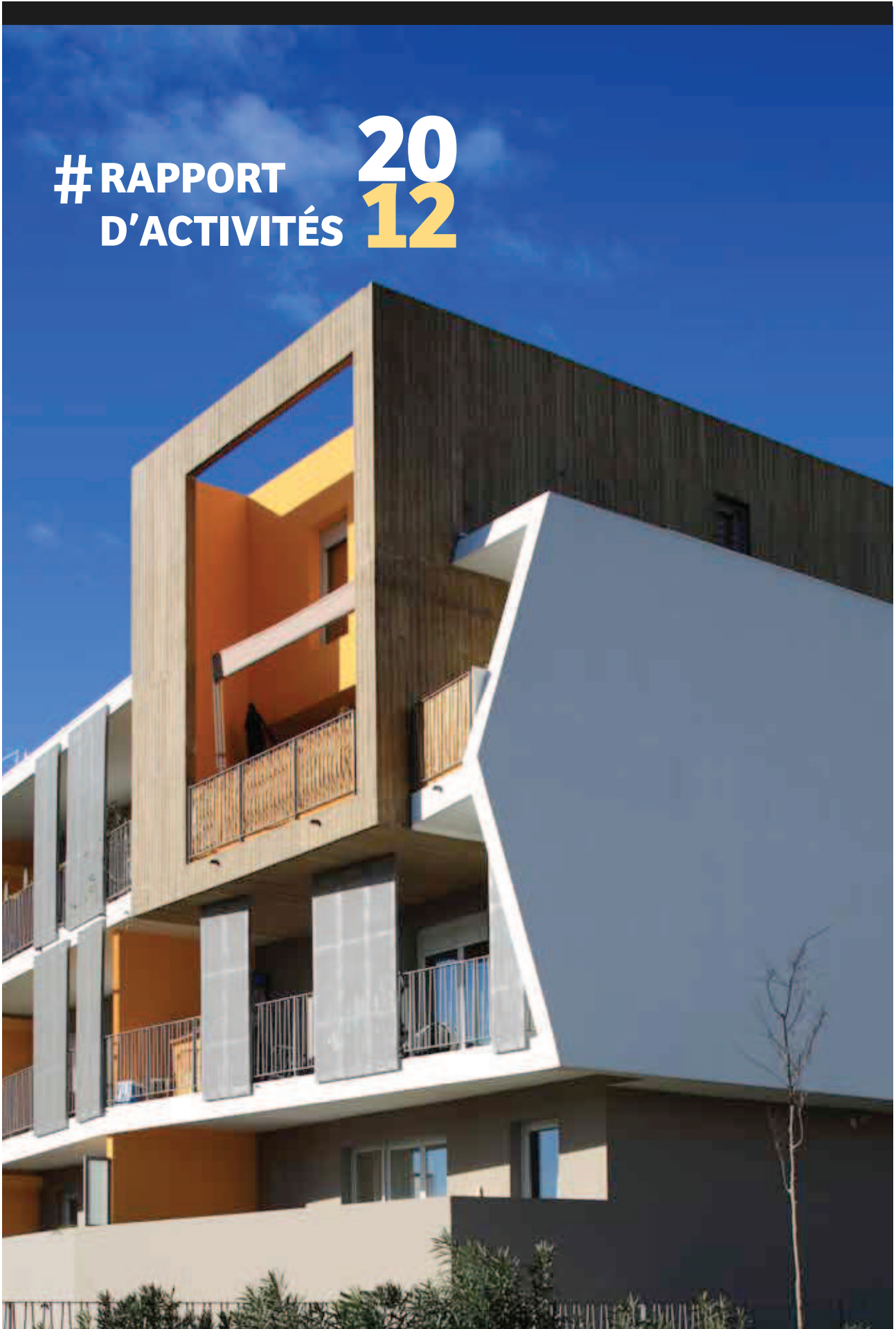
26 SEP. 2013

COURRIER ARRIVE

Pays d'Aix

34 VILLES ET VILLAGES DE PROVENCE

RAPPORT
D'ACTIVITÉS **20**
12



SOMMAIRE

Edito.....	P3
Les maires et les vice présidents.....	P4
Le mot du Directeur Général des Services.....	P5
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES	
Appui aux communes.....	P7
Evaluation des politiques publiques, contrôle de gestion	P8
Communication et information	P10
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES TECHNIQUES	
Bâtiment	P12
Collecte de déchets ménagers.....	P13
Traitement des déchets ménagers.....	P14
Assainissement	P15
Environnement	P16
Risques.....	P17
Gens du voyage.....	P18
Infrastructures des zones d'aménagement et des entrées de ville	P19
PROSPECTIVE ET AMÉNAGEMENT	
Stratégie et cohérence territoriale	P21
Partenariats Europe.....	P22
Enseignement supérieur et recherche	P23
Documents d'urbanisme et action foncière	P24
Opérations d'aménagement.....	P25
DÉPLACEMENTS, TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES	
Infrastructures et déplacements.....	P26
Transports.....	P27
Infrastructures.....	P28
INTERVENTIONS ÉCONOMIQUES, INSERTION, EMPLOI ET FORMATION	
Interventions économiques.....	P31
Agriculture.....	P32
Commerce et artisanat	P33
Tourisme.....	P34
Iter	P35
Insertion et emploi.....	P36
CFA.....	P37
CULTURE ET SPORTS	
Culture	P39
Sports.....	P40
Piscines.....	P41
SERVICES ADMINISTRATIFS	
Direction des ressources humaines.....	P43
Direction de services.....	P44
Moyens généraux.....	P45
Commande publique.....	P46
Finances	P47
Rapport financier 2012.....	P48
Conseil de développement.....	P51

CAP SUR L'AVENIR

L'année 2010 avait été, pour les établissements de coopération intercommunale, l'année de la suppression de la taxe professionnelle et de son remplacement par une nouvelle fiscalité. L'année 2012 restera celle du débat ouvert sur le sort de l'intercommunalité et les interrogations relatives à la coopération métropolitaine.

Sans remettre en cause la nécessité de réformer nos structures, les incertitudes liées au projet de loi gouvernemental de modernisation de l'action publique territoriale et à une rédaction approximative du texte ne permettent pas de préparer l'avenir dans les conditions requises, particulièrement en temps de crise.

Sans connaître la marge d'autonomie fiscale dont disposeront les territoires, sans même savoir si les communautés d'agglomération elles-mêmes seront maintenues en l'état et sans savoir quel sera le périmètre de leurs futures compétences, l'élaboration des documents de prospective indispensables à l'aménagement de notre territoire est compliquée.

Pourtant nous avons continué, au cours de cet exercice, à écrire les pages qui feront le Pays d'Aix de demain. Plan de déplacements urbains, Plan climat énergie territorial, programme local de l'habitat et, bien sûr, poursuite de la mise en œuvre du schéma de cohérence territoriale : nous avons créé les outils nécessaires à la préservation des atouts de notre territoire et à une juste répartition de ses richesses pour nos enfants.

Progressivement confrontés à la population au fil de leur élaboration par le biais de la concertation, ces documents nous permettent d'anticiper sur les exigences du futur et de répondre aux attentes du présent ; tant en termes de déplacement ou de développement durable que sur les questions d'emploi, de logement et de cadre de vie, notamment en matière de sport ou de culture.

Malgré la crise qui frappe le pays, et qui n'épargne pas notre territoire, malgré la peur du lendemain, nous avons donc continué à investir, à construire, à améliorer les services de proximité au service du public... et tout cela en préservant nos finances et en assurant un budget à l'équilibre. Tel est en synthèse le témoignage de ce rapport d'activités que je suis fière et heureuse de vous offrir.

*Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maire d'Aix-en-Provence*

Le rapport d'activités 2012 est édité par la Communauté du Pays d'Aix
Tél : 04 42 93 85 85
www.agglo-paysdaix.fr
Adresse postale :
CS 40868
13626 Aix-en-Provence cedex 1

Directeur de la publication :
Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Co-directeur de la publication :
1^{er} Vice-président de la Communauté du Pays d'Aix
Directeur adjoint de la communication :
Virginie Loiseau
Responsable des publications :
Claude Carrillo
Rédacteur : Claude Carrillo et les services de la CPA
Photographes : Christian Michel, Daniel Kapikian, © Vladimirs Koskins, © peshkoua, © Photo-K - Fotolia.com, Carine Martinez, Frédéric Bruneau, Xdr
Conception graphique et maquette :
Fabienne Laurens, Jenny Grandin
Reprographie : Superplan

Couverture : logements HSE, quartier des Pins, Vitrolles.

LES MAIRES DE LA CPA



Maryse Joissains Masini
Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maire d'Aix-en-Provence



Joël Mancel
Maire de Beaufeuillet



Jean-Claude Perrin
Maire de Bouc Bel Air



Richard Martin
Maire de Cabriès



Michel Boulan
Maire de Châteauneuf-Le-Rouge



Guy Barret
Maire de Coudoux



Robert Dagorne
Maire d'Eguilles



Jean Bonfillon
Maire de Fuveau



Guy Albert
Maire de Jouques



Robert Villeveille
Maire de La Roque d'Anthéron



Jacques Bucki
Maire de Lambesc



Michel Amiel
Maire des Pennes-Mirabeau



Jean David Ciot
Député-Maire du
Puy-Sainte-Réparate



Michel Légier
Maire du Tholonet



Mireille Jouve
Maire de Meyrargues



Robert Lagier
Maire de Meyreuil



Georges Cristiani
Maire de Mimet



Roger Pellenc
Maire de Pertuis



Christian Burle
Maire de Peynier



Danièle Long
Maire de Peyrolles



Frédéric Guiniéri
Maire de Puylobier



Jacky Pin
Maire de Rognes



Jean-Louis Canal
Maire de Rousset



Lucien Duperrey
Maire de Saint-Antonin-
sur-Bayon



Jacky Gérard
Maire de Saint-Cannat



Jean-Pierre Dufour
Maire de Saint-Estève-
Janson



Régis Martin
Maire de Saint-Marc-
Jaumegarde



Roger Pizot
Maire de Saint-Paul-Lez-
Durance



Michel Boyer
Maire de Simiane-
Collongue



Jean-Claude Féraud
Maire de Trets



Philippe Charrin
Maire de Vauvenargues



Robert Chardon
Maire de Venelles



Claude Filippi
Maire de Ventabren



Loïc Gachon
Maire de Vitrolles

2012 : UNE ANNÉE DE CONFIRMATION

Confirmation d'abord de l'organisation interne des services reposant sur des regroupements par compétences et par métiers. En 2011, il avait été décidé de décloisonner les services travaillant sur les mêmes enjeux et de rendre perméables les frontières entre eux. L'organigramme qui a alors été mis en oeuvre a permis d'apporter des réponses sur les grands enjeux du territoire, en collaboration entre services.

Confirmation ensuite sur le statut d'EPCI de la CPA est suffisamment stable dans le paysage délocalisé pour que le Préfet des Bouches-du-Rhône recommande que lui soient rattachées les communes des Gardanne et de Gréasque dès 2014. On peut voir dans cette idée et dans sa concrétisation la confiance témoignée par les représentants de l'Etat dans le territoire, vis-à-vis de notre institution qui a fêté ses 10 ans, l'âge de raison, en 2011.

Confirmation enfin que les dossiers continuent d'avancer et que la CPA est, aux côtés des communes, un partenaire incontournable des habitants du Pays d'Aix et qu'elle le prouve au quotidien. En effet, les compétences de notre EPCI sont multiples et répondent tant aux besoins de réflexion et de prospective sur l'avenir de notre territoire (SCOT, PDU, PLH, Plan Climat...), qu'aux nécessités du quotidien au service des usagers (déchets, piscines, équipements culturels, transports...).

Nos services – stables et expérimentés - comme en témoigne ce rapport d'activités, sont prêts à répondre ensemble aux enjeux de l'avenir du territoire à offrir au quotidien un service de qualité aux habitants du Pays d'Aix.

*Le directeur général des services
Christian Boucherie*

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

APPUI AUX COMMUNES

MISSIONS

La direction intervient à la demande d'un maire pour une expertise technique. Elle propose un accompagnement adapté à chaque commune. En parallèle, elle pilote l'animation du réseau des DGS des 34 communes et, en interne, le groupe de travail sur l'exercice de la maîtrise d'ouvrage. La direction compte quatre compétences :

- 1• La cellule bâtiments et énergies
- 2• La mission handicap
- 3• La cellule assainissement collectif
- 4• La cellule aménagement.

LES ACTIONS

- **La cellule bâtiments et énergies** aide la commune qui le demande à élaborer un programme de construction, et à intégrer l'aspect « énergie » dans ses programmes neufs ou les réhabilitations de bâtiments publics.
- **La mission handicaps** organise la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées. La mission gère les demandes de fonds de concours incitatifs « accessibilité » qui ont aidé les communes à réaliser les travaux rendus nécessaires par la loi de février 2005. En interne, la mission révisé les diagnostics d'accessibilité, et collabore avec les services pour les nouveaux projets des bâtiment.
- **La cellule assainissement collectif** apporte une assistance technique spécialisée en eau et assainissement collectif.
- **La cellule aménagement**, mise en place fin 2011, s'implique auprès des services des communes, sur l'accompagnement des procédures de PLU. En matière d'urbanisme opérationnel, la cellule aide les communes dans l'expression de leurs besoins, la définition du programme et propose une expertise technique du montage de projet d'extension urbaine.

FAITS MARQUANTS EN 2012

- Pilotage d'une étude sur l'aménagement d'une centralité urbaine et économique rayonnant depuis la gare des Aymards vers les zones de la Couperigne et des Estroublans.
- Participation aux groupes de travail du projet Henri Fabre qui réunit les partenaires institutionnels, les communes concernées, la CCI, les acteurs du pôle Pégase pour développer la filière aéronautique. Poursuite de l'animation des réseaux DGS en se penchant sur des problématiques comme le rythme scolaire ou l'instruction ADS (application du droit des sols).
- Appui pour Cabriès : lancement des études sur le quartier St Pierre ou encore pour la révision du PLU. Travail avec le Puy-Sainte-Réparate pour le projet de cave coopérative, avec Meyrargues pour son projet de centre village, avec Rognes pour ses projets d'extension, et Coudoux pour une réflexion déplacements/stationnement/accessibilité.
- Aide technique à Meyrargues pour la réalisation d'un complexe sportif, et à Trets, pour la réalisation d'un gymnase.
- Réalisation d'une étude pour l'aménagement de gradins conformes aux risques incendies dans la salle des fêtes de Beaurecueil, ainsi que la rénovation de la toiture et peinture extérieure du musée de Châteauneuf-Le-Rouge.
- Aide technique sur l'extension d'un réseau AEP(eau potable) à Peyrolles, optimisation de la prime d'épuration à Vauvenargues et mise à jour du schéma directeur AEP, EU et EP de la Roque d'Anthéron.
- Bilan d'accessibilité positif : 22 communes ont arrêté leur PAVE(plan d'accessibilité), 4 sont en cours et 24 communes ont réalisé le diagnostic d'accessibilité, 4 sont encore en cours.
- Une aide aux bailleurs a été votée pour mettre en accessibilité les entrées des bâtiments existants.
- Le 2^e forum pour l'emploi des personnes handicapées en pays d'Aix a été organisé avec 57 stands et 350 visiteurs.

CHIFFRE CLÉ

300 000€ ont été versés pour des travaux d'accessibilité.

> Perspectives 2013

Nouvelle mission : appui en matière d'urbanisme et du droit des sols.

Le groupe de travail sur l'exercice de la maîtrise d'ouvrage doit travailler sur la question « définir le mode opératoire de la finalisation de la commande et fiabiliser les procédures comptables et juridiques de passation des marchés publics et d'exécution des marchés publics ». Intervention de « formation – conseil » auprès des communes pour la vérification des conditions d'accessibilité. Autorisation de programme : le budget de fonds de concours des communes est augmenté à 4,2 M€ en 3 ans pour les mises en accessibilité. Mise en accessibilité de 10 entrées d'immeubles sociaux avec la ville d'Aix-en-Provence, organisation des « Journées des handicaps » : conférence et handiRallye.

* Travail avec la DSIT pour intégrer des données pluviométriques dans le SIG communautaire.

* Projet Henri Fabre la CPA et MPM se sont engagées à lancer une étude d'aménagement globale sur ce territoire à enjeux, ainsi qu'une étude de déplacements.

EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES FISCALITÉ ET CONTRÔLE DE GESTION

MISSIONS

La direction gère l'observatoire fiscal de la CPA : elle analyse et contrôle les recettes provenant des 33 500 redevables professionnels du territoire et des 180 000 redevables particuliers. Elle assiste et conseille les services et les communes de la CPA en matière de fiscalité locale (cotisation foncière des entreprises, taxes foncières, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, taxe sur les surfaces commerciales). Elle gère également l'ensemble des déclarations de TVA des services. La direction EPPFCG audite sur pièces et sur place les associations bénéficiaires d'aides financières de la CPA. Elle conseille les services opérationnels. La direction donne un avis sur les rapports présentés par les services en Bureaux et Conseils communautaires sur toute thématique de gestion. Elle audite en interne les procédures et les actions mises en place par les services. La direction réalise des évaluations de politiques publiques en transversalité avec les services opérationnels. Il s'agit d'analyser l'impact des actions conduites par la CPA auprès des bénéficiaires ciblés.

FAITS MARQUANTS 2012

- Etude des effets sur les communes et la CPA de la montée en charge de la péréquation horizontale sur les recettes du bloc communes/CPA (FPIC).
- Travaux préparatoires pour la commission intercommunale des impôts directs pour le suivi des valeurs locatives professionnelles au niveau intercommunal.
- Mise à jour des fichiers des locaux exonérés de taxe d'enlèvement des ordures ménagères en liaison avec les 34 communes, le service des collectes et les centres des impôts fonciers.
- Suivi des nouvelles ressources fiscales du territoire (taxe sur les surfaces commerciales, taxes foncières).
- Focus sur la CVAE (contribution sur la valeur ajoutée des entreprises au taux national de 1,5%) : 10 476 redevables professionnels en 2012 (+9% par rapport à 2011) pour un montant de 31 908 662€ revenant à la CPA, soit une moyenne de 3 046€ par redevable.
- Focus sur la CFE (cotisation foncière des entreprises au taux inchangé depuis 2011 à 26,79%) : 33 508 redevables professionnels en 2012 pour un montant de 49 693 521€ (75% des redevables sont soumis à une cotisation calculée sur une base minimum). Mise en place d'un dispositif d'allègement de la CFE 2012 en faveur de 7 456 entreprises, soit un coût de 2 300 000€ pour la CPA. Traitement des réclamations individuelles.

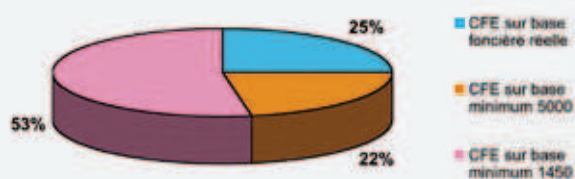


- Création pour 2013 de trois tranches d'imposition minimum différentes en fonction du chiffre d'affaires ou des recettes hors taxes réalisés :

Taux de CFE inchangé depuis 2011 : 26,79%	CA ou recettes HT < 100 000€	CA ou recettes HT ≥ 100 000€ et < 250 000€	CA ou recettes HT ≥ 250 000€
Base minimum applicable	1 500	3 000	5 000
Cotisation part CPA	402 €	804 €	1 340 €
Réduction de 30% si CA < 10 000€	281 €		

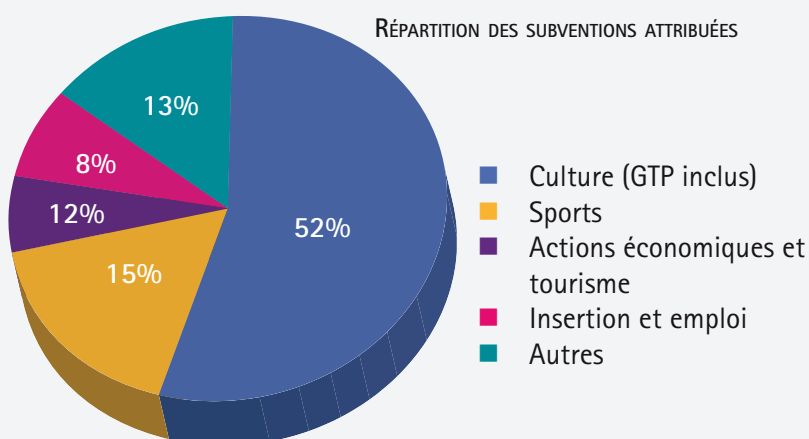
- Quatre audits menés en 2012 sur des subventions versées à des associations dans les secteurs culturels et sportifs. Audits divers sur des fonds de concours en investissement et en fonctionnement.
- Participation aux études sur le renouvellement des délégations de service public.
- Développement d'une base commune de données dans le service développement économique pour le suivi d'indicateurs de gestion ; mise en place d'une procédure pour l'enregistrement et le suivi des subventions aux associations et entreprises du secteur.
- Conduite d'une évaluation sur la politique sportive (notamment haut niveau et actions Prodass).
- Restitution des évaluations réalisées en 2011 (Culture, Economie, Sports).

Répartition du nombre de redevables à la CFE en 2012



CHIFFRES CLÉS

- 33 500 redevables professionnels et 180 000 redevables particuliers suivis par l'observatoire fiscal.
- 10 avis sur des garanties d'emprunt aux organismes HLM ou assimilés.
- 56 déclarations de TVA établies pour 8 secteurs d'activités.



Focus sur les subventions versées aux associations et autres personnes privées en fonctionnement en 2012 : 571 structures subventionnées pour un montant global de 21 012 946 € dont 10 963 812€ versés au titre de la compétence culture et 3 234 850€ au titre des sports.

BUDGET:

Fonctionnement : 1 435 673 €

> Perspectives 2013

- Etude des fichiers des locaux professionnels en liaison avec les 34 communes dans le cadre de la commission intercommunale des impôts directs.
- Poursuite de la mise à jour des fichiers des locaux exonérés de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (gain attendu : 1,5 million d'euros en 2014).
- Gestion de la TVA pour un nouveau secteur d'activité en budget annexe (transports publics urbains).
- Audits d'associations bénéficiant de subventions de la CPA.
- Etude des subventions versées aux associations du secteur culturel.
- Evaluation de l'exposition Grand Atelier du Midi.

COMMUNICATION ET INFORMATION



MISSIONS

La direction de la communication et de l'information a pour mission d'informer les habitants du territoire des services publics liés aux compétences de la Communauté du Pays d'Aix. Elle rend compte des politiques publiques mises en œuvre par son administration, annonce les décisions prises par l'exécutif ou les assemblées délibérantes et valorise le territoire pour en améliorer les performances économiques, sociales et culturelles. Pour faire connaître les actions de la CPA, la direction de la communication publie des périodiques, dispose d'un site Internet et participe à des événements en lien avec ses compétences. Elle prend également en charge la communication interne de l'institution ainsi que le service presse.

Le service presse reprend l'essentiel des fonctions qui viennent d'être énumérées par le biais de ses relations avec les médias.

FAITS MARQUANTS 2012

- Une directrice adjointe a été recrutée ainsi qu'une responsable multimédia.
- Le marché pour la refonte du site a été notifié et le nouveau site élaboré. (Lancé le 28 février 2013).
- Lancement du site Aix, Pays d'Aix MP13
- Une nouvelle charte graphique a été établie pour tous les supports de communication.
- Le 1^{er} volet du SCOT (Le diagnostic) a été communiqué aux habitants -160 000 exemplaires-
- Mise en ligne d'un espace collaboratif pour la centralisation de la collecte des informations pour l'agenda du Pays d'Aix

CHIFFRES CLÉS

- Quatre publications périodiques : Pays d'Aix rendez-vous (mensuel), Pays d'Aix, 34 villes et villages de Provence (trimestriel), Energies de la Victoire (semestriel), un rapport d'activités (annuel). Des publications ponctuelles : le diagnostic du Scot, l'avant-programme de MP 13 (Carnet de voyage). Réalisation de plaquettes thématiques (CFA, aires d'accueil des gens du voyage,

assainissement, piscines, fiches horaires des bus...). Création d'affiches, de flyers, d'insertions presse...

- Mise en ligne du site dédié à Marseille Provence 2013, capitale européenne de la culture : aixpaysdaix2013.com

• 92 communiqués de presse ont été diffusés dont 86 ont été repris et ont généré 335 articles dans la presse. 94% des communiqués sont repris. Le taux moyen pour chaque reprise est de 3,9 articles. Le service relations presse a organisé en 2012 deux conférences de presse (Halle Terres de Provence et projet métropolitain). 295 demandes émanant de journalistes ont été traitées par le service de presse. Réalisation de 363 revues de presse quotidiennes (pas de livraison de journaux les 25 et 31 décembre 2012) et classement chrono thématique de plus de 6 000 articles.

- Au titre de la mission d'information interne, cinq numéros de CPA Infos ont été diffusés en 6 mois, et 109 articles Intranet ont été publiés en 7 mois soit 15 articles par mois en moyenne.

BUDGET

- **Investissement** : 1 435 673 €.
- **Fonctionnement** : 113 112 €.

> Perspectives 2013

Lancement du nouveau site de la Communauté du Pays d'Aix (28 février 2013)
Publication de trois « Episodes » de Marseille Provence 2013, capitale européenne de la culture en Pays d'Aix.
Communication sur les nouvelles étapes du schéma de cohérence territoriale...(PADD, DOO...).

SERVICES TECHNIQUES

UNIVERSITÉ DE
PAYS D'AIX



BÂTIMENTS

MISSIONS

La direction assure l'entretien, la maintenance, le dépannage, la mise en conformité, la gestion des dépenses énergétiques et les aménagements des bâtiments communautaires (100 000m²) en qualité de propriétaire ou de locataire, d'exploitant et de gestionnaire ou en relation avec les exploitants et gestionnaires des équipements.

Elle met aussi en œuvre des actions de la CPA en matière d'investissements pour la réalisation ou la réhabilitation d'équipements structurant les politiques publiques dans les domaines culturel, sportif, institutionnel et de développement économique.

FAITS MARQUANTS EN 2012

Des travaux pour optimiser le fonctionnement des bâtiments, leur conformité en matière d'hygiène et de sécurité ont été réalisés. De grosses réparations dans les piscines ont dû être faites en urgence pour que les usagers puissent poursuivre leurs activités nautiques dans les meilleures conditions possibles. Certaines actions pour l'amélioration des dépenses énergétiques et de l'eau ont été engagées.

SOS BATS a enregistré 1280 demandes d'interventions traitées en matière d'entretien, de dépannage et d'aménagements des bâtiments existants, dont 824 traitées par l'équipe de la régie des bâtiments.

De gros travaux dus aux sinistres du chantier de la piscine V. Dedieu à Fuveau ont repris. Le maître d'œuvre pour la piscine de Venelles a été désigné. La réhabilitation de la Chapelle des Pénitents Blancs s'est poursuivie. Les travaux de confortement pour la piscine Jas de Rhodes aux Pennes-Mirabeau ont été lancés. Une première tranche du chantier de la piscine de Cabriès a été lancée. Les premières études pour la réhabilitation de la piscine de Bouc bel Air ont été lancées. Le permis de construire a été obtenu pour la réalisation d'un centre opérationnel de la collecte à Pertuis. Le conseil de communauté a validé le lancement des programmes de réhabilitation pour les piscines de Pertuis et Yves Blanc à Aix-en-Provence.

BUDGET

- **Investissement** : 5,9 M€.
- **Fonctionnement** : 2,8 M€ (dont 2 M€ pour les fluides).



CHIFFRES CLÉS

Investissements :

- Piscines : 750 K€.
- Équipements culturels : 300K€.
- Locaux des services de la CPA : 82 K€.
- Bâtiments économiques : 36 K€.
- CFA : 100 K€.

7 M€ de dépenses d'investissement correspondent à des CP de 23 AP votées représentant un montant global de 97 M€.

Fonctionnement :

- Piscines : 1,8M €.
- Équipements culturels : 440 K€.
- Locaux des services de la CPA : 450 K€.
- Bâtiments économiques : 10 K€.
- CFA : 98 K€.
- Aires des gens du voyage : 4 K€.

> Perspectives 2013

Lancement d'opérations d'aménagement, d'entretien et de réparations. Travaux d'amélioration du fonctionnement des installations et de mise en conformité pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans les établissements recevant du public. Lancement d'un programme de diagnostic énergétique pour les bâtiments propriété de la CPA. Prise en charge de nouveaux bâtiments avec l'intégration de Gardanne et Gréasque à la CPA.

Lancement du concours de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration de la piscine de Pertuis et désignation de l'équipe de conception/réalisation/maintenance pour la rénovation de la piscine Y Blanc à Aix-en-Provence. Démarrage des travaux de construction de la médiathèque intercommunale à Pertuis. 1ère phase de travaux pour la rénovation de la piscine de Bouc Bel Air. Lancement de la construction d'un vestiaire avec sanitaires pour la piscine de Cabriès. Début des travaux pour la construction du centre opérationnel de la collecte à Pertuis. Etudes de programmation pour la piscine de Lambesc. Permis de construire pour le centre aquatique de Venelles. Réception des travaux de la piscine V Dedieu à Fuveau, de la piscine du Jas de Rhodes aux Pennes Mirabeau et de la Chapelle des Pénitents Blancs (extension du musée Granet). Lancement des études de programmation pour la SMAC à Aix-en-Provence et pour l'extension du CCN.

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS



MISSIONS

La direction gère : la collecte des déchets ménagers (ordures résiduelles), des déchets triés (sélective et séparative) et assure de nombreuses prestations associées : la collecte des encombrants, le lavage des contenants, l'implantation et l'entretien des dispositifs de précollecte (systèmes enterrés notamment), l'information aux usagers, le pilotage et l'animation du programme local de prévention. La démarche sécurité engagée auprès des équipages a permis la création du book sécurité, la poursuite des formations « geste et posture » et l'affichage sur les pôles des consignes de lavage.

Ces missions sont organisées avec plus de 300 agents permettant d'assurer le service public, pour partie en régie et pour partie en prestations déléguées, ainsi que toutes les missions administratives et d'ingénierie y afférant.

FAITS MARQUANTS EN 2012

- Tri : la Communauté, avec Eco-Emballages, a développé une opération pilote sur le tri des plastiques dans quatre communes : le tonnage est en progression, corroboré par une mesure positive de la satisfaction des habitants concernés. Le mode de collecte sélective qui a été modifié (passage au biflux) aux Pennes-Mirabeau a été accompagné d'actions de sensibilisation auprès des habitants.
- Plan local de prévention : poursuite du compostage individuel avec la création d'ateliers pédagogiques. Une opération pilote de lombricompostage a été lancée et les opérations d'achat éco-responsable avec la grande distribution ont été poursuivies.
- Les dispositifs de précollecte ont été déployés : 380 colonnes enterrées ont été installées afin d'améliorer la qualité esthétique des points et les conditions de collecte notamment en centre ville.

CHIFFRES CLÉS

Collecte des déchets ménagers : 130 558 tonnes, soit 354 kg/hab/an

Collecte sélective et séparative : 19 158 tonnes, soit 52 kg/hab/an

Actions de prévention : 1 486 composteurs individuels ont été remis aux habitants, 17 foyers sont desservis par des composteurs collectifs, 40 000 autocollants stop pub ont été distribués, 118 classes sensibilisées (du CP au CM2).

Actions de sensibilisation : 9 000 supports, kits et 6 000 sacs et bacs ont été distribués dans le cadre du basculement au biflux des Pennes-Mirabeau. Une communication de proximité a été réalisée suite à l'installation des dispositifs enterrés et de l'opération pilote d'extension des consignes de tri. 12 000 guides de propreté collecte ont été distribués dans le centre ville d'Aix-en-Provence.

BUDGET

• **Fonctionnement** : 13,9 M€.

• **Investissement** : 3 M€.

• **Recettes 2012 subventions / ventes matières / Eco folio / Éco emballages** : 3,9 M€.

> Perspectives 2013

Améliorer le taux de captage des recyclables et leur taux de valorisation par de la communication institutionnelle sur le tri du verre accompagnée d'actions de sensibilisation et de communication de terrain, par le développement d'un réseau de collecte des textiles usagers sur le territoire, et par la poursuite du contrôle qualité afin d'évaluer la performance du tri.

Conserver et poursuivre le développement des systèmes enterrés à des fins d'amélioration esthétique mais également d'optimisation de collecte. Améliorer la propreté autour des points de collecte par une meilleure coordination et organisation avec les services communaux.

Développer les actions de prévention et notamment le compostage collectif afin de limiter les quantités produites.

TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS



MISSIONS

La direction est en charge de la construction, de l'entretien, de la requalification, et de la gestion des équipements de traitement des déchets. Les équipements concernés représentent 23 installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) réparties en 18 déchèteries, quatre centres de transfert et une installation de stockage des déchets non dangereux (ISDnD). Pour assurer sa mission la direction gère les marchés de services d'enfouissements et autres traitements alternatifs.

Elle s'occupe également de la requalification des seize décharges brutes identifiées sur le territoire communal.

FAITS MARQUANTS 2012

Les travaux de sécurisation ont été réalisés dans les déchèteries de Rousset, Saint-Cannat, Meyreuil, Equilles et Le Puy Sainte Réparate. La certification ISO 14001 de l'ISDnD a été renouvelée. Le plan d'action de lutte contre les odeurs a montré son efficacité avec une disparition des rapports de plaintes (0 en 2012 contre 3 en 2011 et 20 en 2010). La réception des travaux de réalisation des bassins de gestion de lixiviats grande capacité (50.000m³) a finalisé le plan d'action de gestion des eaux. Le dossier d'autorisation d'exploiter devant permettre l'exploitation de l'ISDnD après 2015 a été instruit et validé par les services de l'Etat, qui ont donné un avis favorable fin 2012. L'ouverture de l'ISDnD à la visite de scolaires s'est poursuivie avec 27 classes des écoles primaires qui ont pu visiter le site. Dans le cadre de l'appel à projet ressource[®], «Huile de Coude et Matière Grise» a ouvert ses portes en novembre. Les décharges brutes de Pertuis et du Puy-Sainte-Réparate ont été requalifiées et les ouvrages réalisés ont été remis aux communes.

CHIFFRES CLÉS

- **Déchèteries** : 727 997 dépôts, soit 110 565 tonnes, 83% du tonnage a été valorisé.
- **Centres de Transfert** : 102 209 tonnes OMR*, 9 574 tonnes de de CS**, total : 111 783 tonnes.
- **Enfouissement des déchets** : 137 398 tonnes. Déchets Externalisés : 9.799 tonnes.
- **Valorisation Biogaz ISDnD de l'Arbois** : 10 274 520 Nm³ de biogaz valorisés 19,42 GWh électrique produits. 1 900 tonnes de CO₂ évité. Recette pour la CPA : 772k€.
- **Taux de disponibilité** : 97,18%. Cette disponibilité nous a permis de bénéficier du taux préférentiel pour la TGAP *** (15€/tonne au lieu de 30€/tonne) => Economie TGAP : 2 228K€ pour la CPA.

Bilan 2012 de la Valorisation des Biogaz : 3M€ de ressources financières supplémentaires en fonctionnement pour la CPA.

*Ordures Ménagères Résiduelles - **Collecte Sélective - ***Taxe Générale sur Les Activités Polluantes

BUDGET

- **Fonctionnement** : 11,7M€.
- **Investissement** : 3,5M€.
- **Recettes sectorielles 2012** : 1,5M€.

> Perspectives 2013

L'aboutissement d'une nouvelle autorisation d'exploiter le site de l'Arbois, permettra de prolonger la durée de vie de l'installation jusqu'en 2023. Les études de reconstruction de la déchèterie de Bouc Bel Air ainsi que le programme de travaux pour la requalification de celle de la Parade à Aix seront finalisés. Le programme de mise aux normes des déchèteries se finalisera pour répondre aux nouvelles contraintes réglementaires entrées en vigueur mi 2012 ; leur sécurité sera améliorée en conséquence. En 2013, les décharges brutes de Equilles, Vitrolles, La Roque d'Anthéron, Peyrolles, Jouques et St Paul lez Durance feront l'objet d'une réhabilitation.

ASSAINISSEMENT

MISSIONS

Les installations d'assainissement non collectif peuvent être à l'origine de pollutions diffuses des eaux souterraines ou superficielles. La mission du SPANC est d'y remédier.

Pour ce faire, le SPANC réalise les contrôles des installations nouvelles d'assainissement non collectif dans le cadre des permis de construire ou des réhabilitations. Il effectue également les contrôles de bon fonctionnement et l'entretien des installations existantes ; le service assure la communication auprès des usagers et des professionnels sur les aspects techniques et juridiques de l'assainissement non collectif. Enfin, il prend en charge la gestion des plaintes et l'assistance aux communes dans l'exercice de leur pouvoir de police.

FAITS MARQUANTS 2012

En 2012, le SPANC a continué le diagnostic périodique de bon fonctionnement des installations existantes à Aix-en-Provence (quartiers sud), au Puy Sainte Réparate et à Mimet. L'opération a été lancée à Saint Estève-Janson.

En 2012 le programme de réhabilitation animé et géré par le SPANC de la Communauté du Pays d'Aix, et dont l'objectif est de rénover les installations qui présentent un risque sanitaire ou environnemental élevé, s'est poursuivi. Une aide forfaitaire de 2600 € est accordée aux propriétaires par l'Agence de l'Eau dans ce cadre.

BUDGET

- **Fonctionnement** : 464 000 € (compensé par les recettes des redevances des usagers).
- **Investissement** : 1 200 000 € pour le fonds de concours pour la construction de station d'épuration.

CHIFFRES CLÉS

- 486 projets ont été soumis au contrôle de conception (installations neuves ou à réhabiliter) et à l'avis technique du SPANC.
- 286 contrôles de bonne exécution des travaux ont été réalisés.
- 1071 installations existantes ont fait l'objet d'un diagnostic périodique de bon fonctionnement et d'entretien.

> Perspectives 2013

Le diagnostic de bon fonctionnement et entretien des installations d'assainissement non collectif va se poursuivre à Aix-en-Provence, au Puy-Sainte-Réparate et à Mimet. Il sera lancé à Saint-Estève Janson. Le deuxième programme de réhabilitation financé par l'Agence de l'eau sera encore proposé aux usagers dont les installations engendrent un risque de pollution ou de salubrité.

La CPA va mettre en œuvre le pouvoir de police spéciale en matière d'assainissement non collectif qui a été transféré au président de la CPA pour Aix-en-Provence, Fuveau, Pertuis, Puyloubier, Saint-Antonin-sur-Bayon et Saint-Marc-Jaumegarde.



ENVIRONNEMENT

MISSIONS

Protéger et mettre en valeur l'environnement et le cadre de vie.

La direction compte trois compétences : écologie urbaine, énergie et forêt. L'environnement travaille avec l'ensemble des services de la CPA, et des partenaires locaux du territoire

FAITS MARQUANTS 2012

Signée en décembre 2010, la Charte vers un développement durable a été engagée concrètement début 2011 et pour les 5 ans à venir. Un deuxième bilan a été réalisé fin 2012. Dans ce cadre, un forum a été organisé afin de disposer d'une évaluation plus qualitative de la situation du territoire quant au développement durable. Il faut noter en complément la présentation au conseil communautaire de décembre 2012 du rapport sur la situation en matière de développement durable à la Communauté du Pays d'Aix.

Les études pour la création d'une zone d'actions prioritaire pour l'air et d'un observatoire du bruit ont été finalisées (projets pilotes reconnus au niveau national). Les balises de surveillance du bruit seront installées en 2013.

Les travaux de protection des forêts contre l'incendie ont été conduits en maîtrise d'ouvrage dans quatre massifs forestiers du Pays d'Aix. En complément sur les autres massifs forestiers, la CPA apporte son soutien aux actions portées par les syndicats de PIDAF.

La Charte forestière de territoire, regroupant les acteurs de la forêt et dont l'objectif est de promouvoir la valorisation et la gestion sylvicole des espaces forestiers, a été approuvée en conseil communautaire. Dans ce cadre, une politique de soutien à la gestion des forêts communales a été mise en place (aide technique, soutien financier).

L'étude d'un Schéma d'approvisionnement territorial en bois a été engagée. Son objectif est d'évaluer la biomasse forestière mobilisable sur le Pays d'Aix.

Le plan climat énergie territorial a été retenu dans un projet pilote régional. Ce programme d'actions est le fruit d'une collaboration entre Aix-en-Provence, Gardanne et Vitrolles qui élaborent leurs propres plans climat.

La CPA poursuit son soutien technique et financier pour le développement des énergies renouvelables et des opérations de maîtrise de l'énergie dans les communes. Le programme de valorisation des certificats d'économie d'énergie a été étendu à toutes les opérations soutenues par la CPA.

L'EcoChèque du Pays d'Aix apporte une aide aux particuliers pour l'acquisition d'équipements solaires thermiques et de chauffage bois. Ce dispositif a été étendu à l'achat d'un véhicule électrique par les habitants du Pays d'Aix.

CHIFFRES CLÉS

- 15 communes du Pays d'Aix en Agenda 21
- 250 000 € consacrés aux travaux DFCE
- 8 chantiers forestiers d'insertion réalisés sur les communes du Pays d'Aix
- 15 communes bénéficient d'une aide au débroussaillage réglementaire des bords de voies
- 90 classes, soit près de 2500 élèves, ont suivi le programme d'éducation à l'environnement « Apprendre pour agir »
- 2 réseaux de chaleur bois initiés dans les communes (Aix-en-Provence, Coudoux)
- 17 communes représentant 150 254 habitants disposent d'un économe de flux
- 140 000€ ont été consacrés aux énergies renouvelables dans les communes.

BUDGET

Global : 2 504 873,68€

Fonctionnement :

- Écologie urbaine : 454 264,14€
- Énergie : 280 365,08€
- Forêt : 1 265 115,93€
- Total : 1 999 745,15€

Investissement

- Écologie urbaine : 36 421,6€
- Énergie : 139 960,23€
- Forêt : 328 746,7€
- Total : 505 128,53€

Recettes Total : 198 561,71€

> Perspectives 2013

Lancement et mise en oeuvre du Plan climat énergie territorial et de la charte forestière territoriale. Poursuite des actions de la Charte vers un développement durable et notamment le déploiement du dispositif d'appui pour les écomanifestations. Finalisation du schéma d'approvisionnement territorial en bois.

Campagne d'information pour l'application du débroussaillage réglementaire

Mise en place de l'Observatoire du Bruit.

Mise en oeuvre du dispositif d'appui aux propriétaires pour améliorer la qualité énergétique de leur logement « Accès aux économies d'énergie pour tous ».

Certificat d'économie d'énergie : développement du dispositif en lien avec les communes et vente des CEE (recettes attendues environ 200 000€).



PRÉVENTION DES RISQUES

MISSIONS

Accompagner et conseiller les communes de la CPA dans leur démarche de prévention des risques, ainsi que les services de l'Etat, en cas d'événements exceptionnels. Information des populations sur les risques majeurs notamment en milieu scolaire. Contrôle et mise à jour des documents afférents à la sécurité des bâtiments communautaires (préparation des visites des commissions de sécurité, organisation des exercices d'évacuation). Conseil auprès de l'autorité territoriale pour une politique de prévention des risques professionnels.

FAITS MARQUANTS 2012

Poursuite du travail d'accompagnement auprès des communes : élaboration ou réactualisation des plans communaux de sauvegarde (PCS) et des documents d'information communaux sur les risques majeurs (DICRIM). Organisation de journées de formation auprès des élus et des fonctionnaires communaux. Pour que les communes alertent au mieux la population en cas d'événements exceptionnels, la direction a relancé le marché relatif à l'acquisition d'automates d'appels (téléalerte) et a déployé ce dispositif sur 30 communes. Elle a renouvelé le marché météo pour une période d'un an. Elle a aussi édité un cinq volets sur les risques majeurs au niveau communautaire, document de sensibilisation qui sera distribué à la population, et plus particulièrement aux écoliers avec une règle illustrée montrant les risques spécifiques au territoire communautaire et les conduites à tenir face à ces risques. Elle a enfin initié un partenariat en matière de formation avec « L'Entente pour la Forêt Méditerranéenne ».



En matière de sécurité des bâtiments, la direction poursuit ses missions et continue à apporter son expertise et son soutien aux autres directions de la CPA.

Les actions de prévention engagées s'inscrivent dans la politique de prévention permettant l'actualisation du document unique (DU) conformément aux axes prioritaires définis par le plan de prévention annuel 2012 voté en CHS. Elles se concrétisent par des études de postes ergonomiques et sécuritaires des unités de travail, des visites d'hygiène et sécurité des établissements de la collectivité et des actions de sensibilisation et de formation du personnel. La finalisation des fiches métier (FM) et des fiches risques métier (FRM), en partenariat avec la direction de la collecte et celle des bâtiments, a permis d'établir un référentiel risque commun à la collectivité et de rédiger le livre 1 du document unique.

CHIFFRES CLÉS

Douze plans communaux de sauvegarde ont été réactualisés ou finalisés ; le PPI Bimont a été réactualisé, et la direction a participé à quatre exercices de secours ; organisation de formation à la gestion de risques au profit des élus à l'ENSOSP (6 formations) ; 81 visites de sécurité réalisées dans les ERT et ERP communautaire ; 11 visites de sites et de chapiteaux dans le cadre de manifestations exceptionnelles ; 30 exercices d'évacuation organisés au sein des bâtiments communautaires ; participation à trois visites de sites avec le CHS ; 103 analyses d'accidents du travail ; quatre études de poste de travail en partenariat avec l'ACFI.

BUDGET

- **Fonctionnement** : 154 800€.
- **Investissement** : 23 049,60€.

> Perspectives 2013

Poursuite du travail d'assistance auprès des communes et finalisation de leur PCS et DICRIM. Aide à l'appropriation des procédures et consignes d'alerte dans chaque commune. Pour répondre aux événements exceptionnels, cinq modules d'hébergement constitués chacun d'une remorque contenant 50 lits Picot avec couvertures et une tente seront acquis et pré positionnés sur le territoire communautaire. Pour la sécurité des bâtiments, poursuite des exercices d'évacuation et sensibilisation des personnels aux risques d'incendie. suivi des manifestations notamment celles organisées dans le cadre de Marseille Provence 2013. Finalisation du document unique d'hygiène et sécurité.

GENS DU VOYAGE

MISSIONS

La direction met en œuvre et coordonne l'ensemble des actions découlant de la politique communautaire sur les problématiques des populations nomades. Les interventions concernent l'aménagement et la création d'équipements, et leur gestion : aires d'accueil, terrains de grands passages, etc.
Désormais, la CPA doit construire dix aires d'accueil et un terrain pour les grands passages.

FAITS MARQUANTS 2012

La réalisation de cinq aires d'accueil a été décidée à Aix-en-Provence, Bouc Bel Air / Simiane-Collongue, Fuveau / Meyreuil, Les Pennes Mirabeau et Pertuis. Ces aires sont animées et gérées dans le cadre d'une convention de délégation de service public (DSP) de sept ans conclue avec l'association Aotra. Leur aménagement est confié à la Spla, également chargée de conduire les études préalables et la procédure de DUP (déclaration d'utilité publique) de la future aire d'accueil de Cabriès / Vitrolles.

Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage révisé des Bouches-du-Rhône a été signé le 10 janvier, alors que celui du département de Vaucluse (pour Pertuis) a été arrêté le 24 septembre.

Le permis de construire de l'aire d'accueil de Fuveau / Meyreuil a été délivré le 1^{er} juin et les travaux ont débuté le 16 juillet.

Les demandes de permis de construire des futures aires d'accueil d'Aix-en-Provence et de Bouc-Bel-Air / Simiane-Collongue ont respectivement été déposées le 20 juin et le 27 juillet.

Lambesc et Le Puy-Sainte-Réparate en novembre et décembre 2012 ont désigné à la CPA, les terrains pour la construction des aires d'accueil incombant à leurs secteurs respectifs. A ce jour, ces propositions foncières sont en cours d'examen par les services de l'Etat.

En 2012, des études préalables ont été engagées pour l'aménagement du terrain destiné à accueillir les grands passages saisonniers des populations nomades.

CHIFFRES CLÉS

5 projets de construction d'aires d'accueil et 1 projet d'études préalables ont été initiés.

3 projets disposent de la maîtrise foncière, 3 procédures d'expropriation sont en cours.

22 500 000 € : montant de l'autorisation de programme globale.

Le coût total d'opération de la construction de l'aire de Fuveau / Meyreuil se monte à 2 150 000 €. Le montant total de la dépense de la CPA, cumulé par les 6 projets en cours, fin 2012 s'établit à 2 825 000 € TTC.

Budget de gestion 2012 de Aotra, gestionnaire de l'aire d'accueil du Réaltor : 295 743 € dont 89 301 € financés par la CPA.

Nombre de personnes accueillies : 736. 263 caravanes stationnées. 10 905 de journées / caravanes. 137 enfants scolarisés en maternelle (sur site). 42 jours, c'est la durée moyenne de séjour/famille.

BUDGET

- **Investissement** : 6 757€.
- **Fonctionnement** : 101 370 €.



> Perspectives 2013

Fin des travaux et mise en service de la nouvelle aire d'accueil de Fuveau / Meyreuil (23 places), réalisée dans le cadre d'une charte de qualité.

Délivrance des permis de construire des futures aires d'accueil d'Aix-en-Provence (80 places) et de Bouc-Bel-Air / Simiane-Collongue (30 places).

Vers la fin du 1^{er} semestre 2013 devrait s'initier le chantier de construction de l'aire d'accueil de Bouc-Bel-Air / Simiane-Collongue après l'attribution des marchés de travaux aux entreprises retenues.

Durant le 2^e semestre 2013, les marchés de travaux pour la construction de l'aire d'accueil d'Aix-en-Provence devraient être attribués aux entreprises retenues et le début des travaux s'enchaînera aussitôt.

Les dossiers de déclaration d'utilité publique (DUP) de Cabriès / Vitrolles, Pertuis et Les Pennes-Mirabeau devraient être finalisés et déposés en préfecture.

Il est prévu de relancer le dossier de demande de subventions auprès de l'Etat pour l'aire de Fuveau / Meyreuil.

Finalisation des programmes et avant programmes des autres projets à venir.

L'Etat doit se positionner pour les terrains en cours d'examen désignés par les communes de Lambesc et Le Puy-Sainte-Réparate.

Les désignations des terrains destinés aux constructions des autres aires d'accueil incombant à la CPA et figurant au schéma départemental révisé seront relancées.

Aménagement par la CPA et mise en service d'un terrain destiné à accueillir les grands passages saisonniers des populations nomades (200 caravanes maximum). Cet équipement, situé sur le plateau de l'Arbois, sera construit sur une parcelle appartenant à la société Dekra qui le louera à la CPA.

INFRASTRUCTURES DES ZONES D'AMÉNAGEMENT ET DES ENTRÉES DE VILLE

MISSIONS

Réhabilitation des zones d'activités : La Communauté inscrit ses interventions dans la volonté de redonner à chacune de ses zones d'activités un niveau de qualité homogène visant à permettre aux entreprises installées de s'y maintenir et de s'y développer. Les opérations de requalification ont aussi pour but d'accroître l'attractivité des sites économiques, industriels et commerciaux dans une logique d'aménagement du territoire. Enfin les opérations de réhabilitation visent à mettre aux normes les équipements publics (hydraulique, PMR, modes doux...)

Entretien des zones d'activités transférées : La communauté est gestionnaire des voiries transférées à la communauté. Elle entretient et réhabilite les zones transférées. En 2012, la CPA gère la voirie sur les zones de La Pioline et du pôle d'activités d'Aix-en-Provence, ainsi que la 1^{re} zone créée par la communauté : le Carreau de la Mine à Meyreuil.

Réalisation des entrées de ville : étude et réalisation de travaux pour l'embellissement, la sécurisation, la pacification et l'incitation des modes de déplacements actifs sur les points d'entrées de ville de l'ensemble des 34 communes de la CPA.

FAITS MARQUANTS 2012

Grosse opération de réhabilitation sur le pôle commercial de Plan de Campagne avec la réalisation du Bassin de Baume-Baragne.

Aménagement de l'entrée de ville de la Roque d'Anthéron secteur de l'Abbaye de Silvacane, et du Tholonet, secteur de Palette Ouest.

BUDGET

- **Investissement** : 4 265 383 €
pour les réhabilitations
3 979 809 €
pour les entrées de ville
- **Fonctionnement** : 300 229 € pour l'entretien des zones transférées



> Perspectives 2013

Dans le cadre de son soutien aux communes et au monde économique, la CPA poursuivra son investissement dans la requalification des zones d'activités. Ses interventions porteront sur de réels travaux de requalification sur le long terme et non sur des travaux ponctuels d'entretien qui restent du domaine de compétence des communes.

La Communauté doit intégrer une nouvelle zone communautaire : l'extension de la zone de Bertoire à Lambesc.

La Communauté poursuivra la politique de transfert des zones.

En matière d'entrées de ville, la communauté poursuivra son action en répondant aux nouvelles demandes communales et en finalisant les opérations en cours de traitement tout en intégrant les nouvelles contraintes réglementaires notamment liées aux réformes sur les études d'impact.



PROSPECTIVE ET AMÉNAGEMENT



STRATÉGIE ET COHÉRENCE TERRITORIALE



MISSIONS

SCOT : animation et élaboration du Schéma de cohérence territoriale

Habitat : Elaboration du document de Projet de 2^e PLH (2013-2018). Financement du logement social (public et privé). Soutien à l'accès sociale à la propriété. Gestion des fonds de concours liés à la politique de l'habitat

Stratégie de développement économique : Elaboration d'une stratégie en cohérence avec les différentes politiques publiques (SCOT, PDU et PLH)

Observatoire du territoire : Mise en place d'un observatoire transversal du territoire en partenariat avec l'AUPA, la CCIMP, la CDMA, le rectorat, les communes et PAD.

Finalisation de la base de données agriculture : intégration du recensement agricole 2010 et restructuration des données dans le SIG – geoaixagri.

FAITS MARQUANTS 2012

Mission SCOT : Fin de la phase de concertation sur le diagnostic territorial et définition du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Habitat : Le bilan 2012 du PLH présente les actions réalisées en 2011 et un éclairage sur les années 2005-2011. Le Conseil a validé le document « projet » du 2^e PLH (2013-2018).

CHIFFRES CLÉS

70% de l'objectif du 1^{er} PLH concernant les logements sociaux a été atteint : 292 logements sociaux ont été financés, dont 61 PLS, 154 PLUS et 77 PLAI.

3 759 500 € ont été attribués par la CPA pour la production de nouveaux logements, dont 897 286€ pour le surcoût foncier. 733 560 € ont permis de financer 408 réhabilitations.

55 propriétaires privés ont été aidés pour la réhabilitation de logements en 2012 pour un montant de 104 138 €. 80 Aides aux façades ont fait l'objet d'une subvention de 64 276 €.

3 logements de type T2 et un logement de type T3 conventionnés avec l'Anah en logement très social ont été réhabilités (deux ont été attribués et deux sont en cours d'attribution).

18 logements ont intégré le dispositif propriétaire aixois serein dans le cadre de la convention d'OPAH n°5 du centre ancien d'Aix.

Concernant l'accès à la propriété, 8 ménages ont bénéficié d'une aide de 4 000€, chacun, soit un total de 32 000€.

La CPA a attribué 3 055 831€ de fonds de concours incitatifs d'« aide aux projets d'aménagement » à cinq communes.

BUDGET

• **Fonctionnement** : 660 000 €.

• **Investissement** : 17 582 €.

> Perspectives 2013

SCoT : poursuite de la démarche en collaboration de l'AUPA, avec l'objectif d'arrêter le projet en décembre 2013. La population sera associée à la démarche à travers des phases de concertation pour le PADD et pour le projet de SCOT.

Habitat : Avis des communes, des PPA et de l'Etat sur le projet de 2^e PLH (2013-2018) et finalisation du document.

Redéploiement des aides communautaires : soutien à la production, accession maîtrisée, fonds de concours, habitat et accessibilité...

Stratégie de développement économique : Développer la stratégie économique en lien avec le SCoT dans le cadre de l'élaboration du document d'aménagement commercial (DAC).

Observatoire du Territoire : Restructuration de l'observatoire communautaire pour le choix des indicateurs, notamment avec l'AUPA. Un travail spécifique est conduit avec la DSITAE /SIG pour le volet territorialisation des données pour la mise en place d'une base « immobilière et foncière ». Finalisation de l'observatoire des dynamiques territoriales du Pays d'Aix (ID20) et des « chiffres clefs du Pays d'Aix » (Ind'Aix).

PARTENARIATS EUROPE



MISSIONS

Suivi des Politiques Contractuelles

- Suivi des comités techniques de programmation et comités stratégiques du CPER,
- Suite des relations contractuelles avec le Conseil régional (contrat de développement solidaire CR/CPA)

Recherche de cofinancements

- Repérage et aide au montage de projets auprès des services de la Communauté
- Formation des acteurs et construction d'un réseau interne

- Assistance auprès des communes,

Aide à la mise en œuvre des programmes européens

- Accompagnement et subventionnement des associations contribuant à une meilleure connaissance des politiques européennes et de ses instances

Convention Escota d'abondement du dispositif Hélotis

- Aide aux déplacements domicile/travail sur la CPA

FAITS MARQUANTS 2012

Mobilisation des cofinancements

- Clôture de l'action Rururbal en qualité de contrôleur de premier niveau, agréé par l'autorité nationale de contrôle
- Mise en œuvre du contrat de développement avec la Région permettant le financement de seize opérations pour la CPA
- Mise en perspective de la clause de révision du contrat avec la Région

Développement des politiques européennes

- Soutien et subventionnement des associations participant à la connaissance du fait européen et des politiques soutenues à travers les programmes d'action ou opérationnels.

Le CPER

- Participation aux comités de programmation de la thématique « économie et connaissance » et au comité stratégique du CPER
- Suivi des participations de la CPA dans le CPER sur le volet transport et enseignement supérieur et la convention Escota
- Suivi de la convention avec paiement : moins de 107 020 € bénéficiant à 1.300 habitants du Pays d'Aix.

> Perspectives 2013

- Accompagnement des services pour le paiement des subventions acquises, finalisation de la clause de révision du contrat avec la Région
- Participation à l'élaboration du diagnostic territorial stratégique pour la mise en œuvre de la future programmation régionale 2014-2020 des fonds européens,
- Préparation et suivi de l'élaboration du futur CPER 2014-2020

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

MISSIONS

Développement de la politique de la CPA pour accompagner l'enseignement supérieur et la recherche sur son territoire afin de contribuer à son rayonnement culturel, économique et social autour de quatre axes :

- Participation aux programmes immobiliers universitaires du contrat de projet Etat-Région 2007-2013 et du Plan Campus autour de deux ensembles : vie de l'étudiant (logement, médiathèque, etc.) et renforcement des pôles de compétence (locaux d'enseignement et de recherche).
- Soutien aux manifestations et actions de communication des organismes d'enseignement supérieur et recherche.
- Animation de la vie étudiante : accueil, etc.
- Valorisation de travaux d'étudiants : remises de prix de la CPA, pour encourager l'excellence.

FAITS MARQUANTS 2012

Programmes cadre

- CPER 2007-2013. Etablissement de 2 conventions de partenariat avec l'Université d'Aix-Marseille : Campus de recherche sur la Méditerranée à Aix-en-Provence (Participation CPA 2 600 000€ sur 7 400 000€) ; Construction d'une médiathèque interuniversitaire à Aix-en-Provence (Participation CPA 1 900 000€ sur 26 900 000€), et d'Etablissement d'une convention de partenariat avec le Rectorat de l'Académie d'Aix-Marseille pour la construction de 100 logements (Participation CPA 1 860 000€ sur 7 900 000€).
- Lancement du projet Hôtel de l'Innovation et des Technologies à Rousset, opération phare de l'initiative d'excellence AMIDEX de l'A.M.U.

Contribution à l'élaboration du SCOT – PADD

Rôle central du Campus d'Aix-en-Provence et de l'émergence des pôles périphériques Rousset – Saint Paul lez Durançe – Arbois.

Institutionnel

Christian Louit, Vice-président délégué à l'E.S.R., a été nommé au Conseil d'administration de l'Université d'Aix-Marseille et élu Trésorier adjoint de l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF). Mise en place par C. Louit d'une cellule de coordination des dossiers E.S.R. comprenant des représentants de l'AMU, du Rectorat Aix-Marseille, du CROUS, de la CPA et de la Ville d'Aix.

Le 1^{er} juillet 2012, Thierry Decoulaire-Delafontaine a été nommé directeur de la Mission E.S.R.

Lancements de projets

Création de la Chaire Innovation et nouveau marketing territorial à l'IEP d'Aix-en-Provence ; extension

de locaux pour l'enseignement en apprentissage avec l'IAE d'Aix ; création de logements et de services pour étudiants handicapés avec l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés – APAJH. Préparation du 1^{er} Salon des Masters à Aix-en-Provence (Mars 2013).

CHIFFRES CLÉS

Versement d'un fonds de concours à l'Université d'Aix-Marseille de 2 206 278 € pour la réhabilitation des sites universitaires Schumann (Droit et Lettres) dans le cadre de l'Autorisation de Programme CPER 2007-2013.

Subventions pour les cinq conventions triennales de partenariat en cours :

- 12 000 € au CROUS pour des actions en faveur de la vie étudiante
- 9 000 € à l'IUAR pour des ateliers recherche
- 3 000 € au FEA / JCE, pour un projet mission synergie
- 6 000 € au CRA pour son fonctionnement
- 10 000 € pour la formation d'agents communautaires au Diplôme universitaire Management de l'achat public
- 5 000 € au GREDIAUC, pour un projet d'étude et recherche.
- 31 subventions à des organismes publics d'Enseignement Supérieur et Recherche pour des colloques et manifestations analogues, pour un total de 86 100 €.
- 6 prix attribués à des universitaires, (2 250 €), 2 bourses d'études à deux étudiants allemands, en partenariat avec l'Université de Tübingen (6 000 €).

BUDGET

- **Fonctionnement** : 2 246 278 €.
- **Investissement** : 134 350 €.

> Perspectives 2013

La maturation des dossiers CPER et Plan Campus va s'accélérer au cours de l'année 2013 qui verra également le démarrage probable du projet Hôtel de l'Innovation et des Technologies.

Une nouvelle feuille de route pour optimiser la relation ESR avec le monde de l'entreprise (entrepreneuriat) sera élaborée.

Des dossiers sont à l'étude pour élargir le champ d'action de la Mission E.S.R. (Bourses de troisième cycle notamment) et faire face à la montée en puissance des demandes d'aides des institutions universitaires et associées.



URBANISME ET ACTION FONCIÈRE

MISSIONS

- Articulation des documents d'urbanisme avec les objectifs et les projets communautaires,
- Pilotage des directions opérationnelles dans les domaines de l'urbanisme et du foncier,
- Pilotage de la stratégie foncière communautaire en lien avec les 34 communes et l'Etablissement public foncier PACA (EPF),
- Suiivi des études pré-opérationnelles engagées par les directions, l'EPF PACA et l'AUPA ,
- Gestion des dossiers pour la commission départementale d'aménagement commercial,
- Instruction des dérogations d'ouverture à l'urbanisation,
- Production cartographique sur le champ de l'aménagement,
- Suiivi des DIA pour les communes carencées.

FAITS MARQUANTS 2012

- Mise en place d'une démarche partenariale avec l'Etat, l'EPF PACA et les communes pour la gestion de la délégation du droit de préemption urbain pour les communes carencées dans le cadre de la loi SRU,
- Présentation de la réforme de juin 2012 des enquêtes publiques et des études d'impact pour les services travaux de la CPA,

- Accompagnement de la DGA Transports sur les procédures préalables à la mise en œuvre des travaux d'extension du parking Krypton et du pont sur l'A8, dont la procédure de mise en compatibilité du POS par déclaration de projet.

CHIFFRES CLÉS

Participation au cadrage de 23 projets communautaires en 2012
Dans le cadre de la loi SRU, la Mission Aduaf a conduit une démarche partenariale de gestion du droit de préemption urbain, dont l'Etat a repris la gestion pour 12 communes, en lien avec l'EPF.
Mise en place d'une veille foncière sur 30 ha supplémentaires, portant la veille totale à 353 ha, avec 19M€ de biens acquis, dont 6M€ en 2012, pour lesquels la CPA se porte garante.

> Perspectives 2013

Envisager les conditions d'acquisitions foncières dans le cadre de petites opérations, en intégrant Gardanne et Gréasque.
Renforcer le travail de coopération avec les communes qui ont terminé leur PLU, dont Pertuis et Aix-en-Provence.



OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

MISSIONS

Mise en œuvre et réalisation de projets d'habitat et d'espaces d'activités communautaires. Les projets d'habitat pilotés par la CPA en partenariat avec les communes, répondent à des critères qui ont pour but de favoriser la réalisation de logements sociaux et une certaine densité des opérations. En ce qui concerne le développement économique, la CPA a vocation, sous réserve de l'accord de la commune, à piloter les projets communautaires des espaces stratégiques de la CPA.

FAITS MARQUANTS 2012

Habitat

- Aménagement des Lauves à Saint-Paul-lez-Durance : Poursuite du travail de définition du projet, réalisation de l'étude d'incidence environnementale.
- ZAC du Centre Ancien de Trets : Poursuite des actions de requalification, finalisation des études hydrauliques et du dossier de réalisation de l'opération. Fin des travaux du centre médical, de l'office de tourisme et de l'extension du jardin des remparts. Commercialisation de deux immeubles conventionnés ANAH.
- Le projet de ZAC d'habitat sur le site des Charmilles à Simiane-Collongue a été déclaré d'intérêt communautaire. Le marché pour la constitution du dossier de création et la réalisation des études préalables a été lancé. L'opération d'aménagement du Grand Coudoux a été déclarée d'intérêt communautaire. Financée pour partie par la CPA, elle permettra la réalisation d'environ 80 logements dont 40% de logements sociaux. Les travaux de viabilisation ont démarré au troisième trimestre 2012.
- Projet du Jas de Beaumont à Pertuis : lancement de l'étude d'aménagement pour définir le schéma d'organisation d'ensemble du secteur et proposer des périmètres opérationnels.

Economie

- ZAC du quartier de Lenfant à Aix-en-Provence : Réalisation des études hydrauliques pour constituer le dossier loi sur l'eau. Poursuite de la maîtrise du foncier par l'aménageur. Commercialisation de la première tranche de l'opération.
- ZAC de la Burlière à Trets : Poursuite de la maîtrise foncière du site.
- ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil : Commercialisation de quatre lots. Construction des bâtiments industriels de deux entreprises qui se sont installées en 2012 sur la ZAC. Relance de l'appel à projet sur le lot « tertiaire ».
- ZAC des Vergeras à Saint-Estève-Janson : Finalisation de la procédure d'expropriation avec transfert de propriété des terrains d'assiette de la ZAC.
- ZAC Bertoire 2 à Lambesc : Début des travaux de viabilisation de la première tranche de l'opération et pré-commercialisation des terrains.
- Projet d'extension de la ZAC du Grand Pont à la Roque d'Anthéron : Opération communale pour laquelle une assistance est réalisée par la CPA afin de définir le montage de l'opération.

CHIFFRES CLÉS

Opérations d'aménagement en 2012

3 M€ (acquisitions foncières, études de faisabilité, dossiers de ZAC, participation au déficit des opérations concédées).

Recettes

Liées à la vente des terrains sur la ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil en 2012 : 388 900 €.

BUDGET

Habitat

- Investissement : 5 184 299 €
- Fonctionnement : 376 018 €

Aménagement

- Investissement : 1 194 218 €
- Fonctionnement : 4 266 €

> Perspectives 2013

Opérations Habitat

- Centre ancien de Trets : Redéfinition des contours de l'opération
- Simiane les Charmilles : Lancement de la procédure de ZAC, réalisation de la concertation et des études préalables en vue de la création de la ZAC en fin d'année
- Grand Coudoux : Démarrage des travaux de construction des bâtiments collectifs
- Jas de Beaumont à Pertuis : Réalisation et validation de l'étude d'aménagement
- Les Lauves à St Paul : définition et validation du mode opératoire.

Opérations économiques

- ZAC du carreau de la Mine à Meyreuil : cession du lot « appel à projet »
- Lancement de la phase opérationnelle de la ZAC des Vergeras
- Début des travaux de viabilisation sur la première tranche de la ZAC de Lenfant
- Fin des travaux de la première tranche de la ZAC Bertoire 2 et commercialisation des terrains
- Finalisation des acquisitions foncières dans la ZAC de la Burlière, approbation du dossier de réalisation de la ZAC pour pouvoir enclencher des travaux en 2014.





DÉPLACEMENTS, TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES



INFRASTRUCTURES ET DÉPLACEMENTS

MISSIONS

Encadrant les deux directions opérationnelles, la DGA déplacements, transports ET infrastructures participe par ses activités à l'exercice de la compétence Transport, notamment en termes de Plan de Déplacements Urbains, de sécurité, de suivi des données et de finances.

FAITS MARQUANTS 2012

- Plan de Déplacements Urbains Concertation PDU, réunion des ateliers thématiques
- Sécurité

Formation de 37 policiers municipaux pour 19 communes de la CPA.

La piste d'éducation routière s'est déplacée dans 18 communes, 1330 élèves ont été sensibilisés à la sécurité routière.

La pièce de théâtre « Mission Fée Bus » a été présentée dans douze communes, 1022 élèves ont été invités.

- Observatoire des déplacements 23 lignes régulières et 45 lignes scolaires de la CPA ont été cartographiées sur le SIG communautaire ; 55 points d'arrêt du réseau de transport de la CPA ont été géo-localisés.



CHIFFRES CLÉS

Les recettes du versement transports ont évolué entre 2011 et 2012 de 52,5 millions à 55,2 millions d'euros.

Les autres recettes, notamment commerciales, continuent de progresser légèrement, contribuant ainsi à une croissance globale de plus de 21 % des ressources de fonctionnement de la DGA. Parallèlement, les dépenses de la DGA ne progressent que de 8%.

BUDGET

Investissement : 11 244 058 €

Fonctionnement : 64 393 350 €

> Perspectives 2013

Création du relais vélos à la ville d'Aix-en-Provence. Approbation du Plan de Déplacements Urbains de la CPA.

Création d'un titre inter-opérable dans le cadre de MP 2013.

Création du PASS Culture qui donnera accès avec le même titre aux transports et aux sites culturels de la CPA.

Mise en place des titres de transport sur Internet. Création des ambassadeurs de la mobilité.

TRANSPORTS

MISSIONS

Mise en œuvre et suivi des réseaux de transports collectifs irriguant le territoire (réseaux urbains, lignes régulières intercommunales et circuits scolaires).

Suivi des dessertes mises en place en partenariat avec les autres autorités organisatrices (réseau urbain SMITEEB à Vitrolles et aux Pennes-Mirabeau, ligne régulière interurbaine Marseille Marignane/Aix Gare TGV/Aix centre).

FAITS MARQUANTS 2012

Réseau Aix-en-bus

- Changement du délégataire du réseau urbain au profit du groupe Kéolis. Les Diablines (services réguliers) sont intégrés dans la DSP. Renouvellement intégral du parc de bus neufs, tous accessibles et répondant aux normes environnementales.
- Présentation du nouveau réseau au grand public par Kéolis (3 000 visiteurs et 250 commentaires ou doléances reçus).
- Gratuité des transports pour les écoles primaires et maternelles, dans le cadre de sorties pédagogiques.
- Lancement du nouveau réseau urbain. L'offre kilométrique du réseau atteint 6 261 642 km/an, contre 5 109 290 km en 2011. De nouvelles dessertes sont mises à disposition de la clientèle.
- 3 septembre : passage aux horaires d'hiver, intégration des circuits scolaires internes à Aix-en-Provence dans un contexte de travaux importants et d'un plan de circulation perturbé.
- Rétablissement de la gratuité à destination des personnes âgées de plus de 70 ans sans condition de ressources.
- Du 11 septembre au 24 octobre : réunions de concertation organisées dans les différents quartiers d'Aix pour expliquer la nouvelle offre de transport urbain.
- 1^{er} novembre : intégration de la gestion des parcs relais dans la DSP.

- 4^{ème} trimestre : rencontres avec l'ensemble des CIQ d'Aix-en-Provence, (associations d'usagers) pour présenter et expliquer le réseau. A la suite de ces réunions et après études des courriers et réclamations de la clientèle, un certain nombre d'adaptations ont été faites pour répondre aux demandes justifiées.

Réseau intercommunal

- La ligne régulière L161 Trets Aix Pôle d'Activités dessert Gardanne.
- Déploiement progressif du transport à la demande pour douze communes : Bouc-Bel-Air, Cabriès, Mimet, Simiane, Meyreuil, puis Rousset, Lambesc, Ventabren, Coudoux, Rognes, Le Puy-Sainte-Réparate, Fuveau.
- Intégration de l'offre transport (tracé des lignes et points d'arrêt) sur le système d'information géographique communautaire. Ces informations sont accessibles pour être mises en correspondance avec d'autres données ou compétences communautaires ou extra-communautaires (ex : population, habitat.....).
- Création de la ligne L270 Les Pennes-Mirabeau Aix direct par autoroute.
- La CPA intègre pleinement le site de renseignement des transports dans les Bouches-du-Rhône www.lepilote.com. L'intégralité de l'offre de transports communautaires a été ajoutée aux calculateurs d'itinéraire du Pilote.com.
- Etude de restructuration du réseau urbain de Pertuis.

CHIFFRES CLÉS

Le taux de TVA dans les transports passe de 5,5 à 7 % sans augmentation tarifaire pour le client. La fréquentation annuelle des réseaux CPA se maintient à 23,5 millions de voyages.

BUDGET

- **Investissement** : 63 774 684 €.
- **Fonctionnement** : 691 082 €.



> Perspectives 2013

Création d'un pôle qualité pour susciter l'amélioration de service mise en œuvre par les prestataires.

Consolidation du réseau urbain Aix-en-Bus en vue de l'extension du périmètre de la DSP aux communes d'Eguilles et de Venelles, au 1^{er} septembre 2013 pour les circuits réguliers.

Renouvellement des marchés de transports intercommunaux, scolaires et occasionnels avec intégration des services à destination des piscines. Lancement d'un PASS Transports/Tourisme en partenariat avec l'office de tourisme d'Aix. Ce PASS offrira un accès illimité aux réseaux de transports CPA et à certains musées et sites touristiques du Pays d'Aix sur des périodes de 24h, 48h ou 72h à un prix attractif.

Développement de l'interconnexion des réseaux, avec l'amélioration des correspondances internes aux réseaux Communautaires entre les lignes intercommunales et urbaines (Aix en Bus, Bus de l'Etang et Pertuis) avec une meilleure imbrication entre les lignes communautaires, départementales et régionales.

INFRASTRUCTURES

MISSIONS

Implanter des points d'arrêt sur les lignes de transports en commun de la CPA, construire des pôles d'échanges multimodaux, mettre en place des projets structurants tels que le bus à haut niveau de service (BHNS).

L'implantation des points d'arrêt pour les réseaux de transports en commun urbains et interurbains constitue une activité récurrente.

Par ailleurs, la réalisation de parcs de persuasion se poursuit dans les communes, avec le souci d'aménagements durables et de qualité.

FAITS MARQUANTS 2012

- Parc relais Krypton : procédure de déclaration de projet avec enquête publique en juin et déclaration d'intérêt général du projet en octobre
- Plan d'Aillane : passation des marchés de travaux et obtention du permis d'aménager
- Parc relais Malacrida : passation des marchés de travaux et obtention de permis de construire
- Réalisation de la structure de chaussée du couloir de bus avenue de la Molle (travaux de nuit) à Aix-en-Provence.
- Réalisation des parcs de persuasion de la Pioline, des Pennes-Mirabeau, de Meyrargues.

- Suivi de la convention avec la SPLA pour la réalisation de la gare routière d'Aix-en-Provence.
- Implantation de nombreux abris-bus solaires sur tout le territoire de la CPA
- Réalisation de la halte routière aux Hauts de Brunet

CHIFFRES CLÉS

Le nombre de places de stationnement mises à disposition dans les parcs de persuasion et relais est passé de 2 805 à 2 923.

Fréquentation des parc-relais : 90 157 voitures et 121 708 personnes.

Nouveau couloir bus : 400 mètres.

BUDGET

- **Investissement** : 10,3M€.
- **Fonctionnement** : 330 552€.

> Perspectives 2013

Réalisation des parcs de persuasion de Pertuis, Cabriès et Rousset

Travaux de la gare routière d'Aix-en-Provence

Travaux du Pôle d'échange de Plan d'Aillane

Travaux du parc relais Malacrida

Début des travaux du parc relais Krypton



INTERVENTIONS ÉCONOMIQUES INSERTION, EMPLOI, FORMATION

INTERVENTIONS ÉCONOMIQUES

MISSIONS

Attractivité du territoire : réseau THD, valorisation des zones d'activités, pépinières d'entreprises innovantes et hôtel technologique, plates-formes technologiques mutualisées.

Compétitivité des entreprises : aide à l'innovation, à l'industrialisation et au développement des entreprises.

Ancrage territorial : aide à l'immobilier, appui aux acteurs économiques locaux (Pôles, associations..), suivi des entreprises hébergées en pépinière.

FAITS MARQUANTS 2012

- Prime de 200 000 € d'aménagement du territoire (PAT), recherche développement innovation (RDI) à SPS et aide de minimis d'un montant de 60 000 € à Forge Animation.
- Mise en place d'un dispositif d'aide à l'immobilier.
- Lancement d'un concours d'entreprises innovantes.
- Renouvellement du marché de gestion des pépinières et de l'hôtel technologique.
- Premières extensions. Recensement des réseaux existants.
- Montée en puissance de la commercialisation.
- Implication de la CPA dans une démarche d'aménagement numérique.
- Abondement du Dispositif d'amorçage de Provence.



SOUTIEN À L'INNOVATION ET À LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

Fonds Unique Interministériel : l'abondement de projets recherche & développement collaboratifs labellisés par les pôles de compétitivité : six dossiers retenus pour un montant de 320 000€

Abondement OSEO : six dossiers financés en 2012, pour un montant de 230 000 €.

Clôture du programme CIM PACA II : 2,14 M€ de subventions sur 3 ans.

Un deuxième programme de financement de la plate-forme INOVSYS orientée vers l'excellence des industries mécaniques axé sur la fonderie des alliages légers a été soutenu à hauteur de 150 000 €. Elargissement du DAP (Dispositif d'Amorçage de Provence), réservé initialement au Bassin minier, à l'ensemble du territoire. (100 000 €.)

Mise en place un dispositif d'aide à l'immobilier : subventions aux entreprises industrielles ou de services à l'industrie, plafonnées à 200 000 € et subordonnées à la création d'emplois (au minimum 5 sur 3 ans) et au respect de critères d'écoconstruction. Un dossier en 2012 pour une aide de 200 000€

• Accueil de jeunes entreprises innovantes

La gestion des deux pépinières d'entreprises innovantes et de l'Hôtel technologique à Meyreuil a été confiée à la société INTERFACES qui gère déjà un important réseau de pépinières d'entreprises.

• Aménagement du réseau Très Haut Débit

Fin 2012, 42 contrats ont été signés, résultat en deçà des prévisions. En revanche, le nombre d'abonnés des services DSL sur les NRA dégroupés est supérieur aux prévisions. La CPA a lancé un audit financier confié à la société Cap Hornier concernant le NRA de l'Arbois qui dessert notamment le nouveau quartier de la Duranne du Haut.

• Aide aux associations à caractère économique

Quatre secteurs d'interventions : appui aux filières d'excellence, création/développement des entreprises, Animation des zones d'activité et animation du monde économique.

Une attention particulière est portée sur l'analyse des comptes de résultat des associations.

47 associations ont été soutenues pour un montant global de 1 462 000€.

BUDGET

Investissement : 1 954 490 €

Fonctionnement : 3 118 098 €

AGRICULTURE

MISSIONS

Vente directe

Halle de producteurs Terres de Provence : marché de producteurs locaux de demi-gros à Plan de Campagne ouvert aux particuliers du 13 mai au 30 octobre (2012 = saison 3).

Charte agricole

> Assises de l'agriculture « tablées rondes » -Thèmes : alimentation, agroalimentaire, nutrition. Objectif : ajout d'un volet alimentaire à la Charte existante.

Observatoire foncier du Pays d'Aix

> Etudes des notifications pour un total de 885 DIA : (déclaration d'intérêt d'aliéner) attribution de terrains en lien dans le cadre de la convention d'intervention foncière avec la SAFER.

Soutien aux manifestations et actions agricoles

montant moyen des subventions : 150 000 €
Appui aux démarches d'identification de l'origine du Pays d'Aix : AOC : Sainte Victoire, Coteaux d'Aix, Huile d'Aix-en-Provence, Pomme de terre de Pertuis.

Appui à la restructuration des caves coopératives

Caves de Pertuis (39 000 €) et de Rognes (300 000 €)

Hydraulique : Dossiers avec la Société du Canal de Provence, les ASAA (37 000 €). Participation de la CPA à l'extension de réseau hydraulique de Puyloubier par la SCP pour un montant de 200 000 €.

Programme de découverte pédagogique

Objectif : renforcer le lien entre l'agriculture et le public scolaire. Huit fermes sont proposées à la visite. Environ 95 classes seront concernées en 2012/2013.

Marque Terres de Provence

-Réflexions en cours sur la marque ombrelle : extension de ses domaines d'intervention.

FAITS MARQUANTS 2012

- Cadre d'intervention de la CPA sur les extensions de réseaux Hydrauliques avec la Société du Canal de Provence
- Assises de l'agriculture nouvelle appellation « Les Tablées rondes » (nutrition, agroalimentaire...)

BUDGET

Fonctionnement : 565 468 €

Investissement : 507 124 €



> Perspectives 2013

2^e halle de producteurs sur le Pays d'Aix

- Pertuis. A plus petite échelle.

Halle en dur

- A l'étude

Projet Foire unicole du Pays d'Aix

- Date prévue : septembre 2013.
- Thèmes : terroir, œnologie...

Pépinière agricole et création d'une zone agro-alimentaire

- Nouveaux projets à l'étude.



COMMERCE ET ARTISANAT



MISSIONS

Elles sont au nombre de 6

1 – FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce)

Actions sur 11 communes :

Aix-en-Provence, tranche 1 : Site internet et application smartphone (61 180€ HT), communication (28 000€ HT), études : droit de préemption urbain commerce / Personnes à mobilité réduite / Marché (37 850€ HT), salon métiers d'Art : lancement du marché, avis d'annulation en juillet, recherche d'un nouveau lieu.

Bouc Bel Air : tranche 2 : site internet et guide des activités (22 998,12€ HT).

Venelles : tranche 3 : clôture : Communication grand écran (8 912,19€ HT).

Rousset : tranche 1 : site internet (10 000 € HT), plaquettes d'information sur les activités (4 340 € HT), affiches (788 € HT), étude aménagement place Borde (14 150 € HT), sacs promotionnels (4 750 € HT).

Lambesc : tranche 1 : dépôt du dossier de candidature.

Pertuis : suivi d'une étude de faisabilité (analyse faite) ; choix en groupes de travail des fiches actions

Vitrolles : lancement étude de faisabilité Fisac (cabinet AID Observatoire).

Saint-Cannat : lancement étude de faisabilité Fisac (cabinet EURECA).

Simiane-Collongue : Lancement d'une étude de faisabilité Fisac (cabinet AID Observatoire).

Vauvenargues : lancement étude de faisabilité Fisac (cabinet EURECA).

La Roque d'Anthéron : lancement étude de faisabilité Fisac (cabinet EURECA).

2 – Gestion et suivi des demandes de subventions des associations de commerçants et artisans. Quinze associations ont eu une subvention en 2012 pour 30 actions. Montant global : 110 300 €.

3 – Aide et suivi des dossiers des communes sur le volet commerce et artisanat.

ANRU Corsy et Besson (Aix-en-Provence) : formation par la CCI aux commerçants de Corsy.

Participation aux réunions Urba-Commerces et service commerces d'Aix-en-Provence.

4 – Mise en place et suivi des conventions de partenariat avec les chambres consulaires.

Convention quinquennale avec la CMA 13 et la CCIMP : suivi des actions 2012 et préparation des conventions d'objectifs 2013.

5 – Participation à l'élaboration du DAC dans le SCOT.

Lancement d'une étude « Analyse et Offre de la demande Grande Consommation sur le territoire de la CPA » (cabinet Experian).

6 – Participation au réseau national « Centre ville en Mouvement ».

Participation aux assises nationales.

FAITS MARQUANTS 2012

Désengagement de l'Etat au niveau des Fisac avec la circulaire du 12 avril 2012, ne permettant plus aux communes de plus de 3 000 habitants d'avoir une subvention en investissement.

BUDGET

Fonctionnement : 58 239 €

Investissement : 729 472 €

> Perspectives 2013

- Clôturer le Fisac de Bouc Bel Air
- Clôturer le Fisac de Peyrolles
- Clôturer le Fisac de Venelles
- Clôturer la première tranche du Fisac de Rousset
- lancement de l'étude de faisabilité des Fisac de Coudoux et de Fuveau
- Fonds de concours incitatifs pour les investissements « communes » dans le cadre des Fisac.



TOURISME

MISSIONS

Stratégie / politique touristique

- Construction d'une feuille de route annuelle qui s'appuie sur le schéma touristique.
- Coordination et pilotage de projets de développement touristique.
- Développement d'une communication globale Aix – Pays d'Aix.
- Coordination des OTSI du territoire pour plus de professionnalisation.
- Développement de la transversalité des actions au sein de la CPA (transports, agriculture, culture, commerce, sports ...)
- Géolocalisation des sites touristiques en Pays d'Aix

Développement des filières (agritourisme, pleine nature, culture et tourisme d'entreprise)

- Coordination avec l'OT d'Aix sur le lancement d'un label national « Vignoble et Découverte ». Le Pays d'Aix devient la première destination œnotouristique labellisée dans le Sud-Est.
- Comité technique pour le développement de la Route des vins.
- Soutien au développement du sentier des vigneron de Trets.
- Développement de boucles pédestres dans les communes afin de préparer le Pays d'Aix à devenir une destination touristique FFSP (Fédération Sportive des Sports Populaires – 2 boucles labellisées en 2009, 7 en 2012) : 2 millions d'adhérents dans le monde.
- Début de mobilisation pour la création d'itinéraires cyclables (CRT, CG, OTSI, ASSOS).
- Création de neuf itinéraires de mise en valeur du patrimoine sacré.

Soutien aux communes, institutions, associations

- Suivi de l'opération « Esprit Client » organisé par la CCIMP.
- Comité technique de la route des vins.
- Soutien financier et développement de partenariat avec le Grand Site Sainte-Victoire.
- Soutien financier aux associations œuvrant dans plusieurs communes et plusieurs filières (Art en Vignes, Fête de la Nature et du terroir, Eté 44 ...).

Evénements

- Second Workshop du Pays d'Aix (pour les professionnels du tourisme)
- Art et Terroir, (action grand public sur les richesses du

territoire avant la saison estivale)

- Accueil du 25^e Congrès de la FFSP – lancement de la filière activités de pleine nature

FAITS MARQUANTS 2012

- Validation par le conseil communautaire du Schéma de Développement touristique en Pays d'Aix pour 2012-2016
- Obtention du Label Oenotouristique Vignoble & Découverte (réunion du CSO du 29/11/12)
- Lancement de la filière activités de pleine nature par l'accueil du 25^e Congrès de la FFSP
- Uniformisation de l'information touristique : toutes les communes – même Pertuis - possèdent une entrée de ses informations touristiques dans le logiciel commun au département (PATIO).
- Nouvel Office de Tourisme d'Aix (co-financement du comptoir du Pays d'Aix).

BUDGET

Fonctionnement : 1 100 000 €

Investissement : 405 000 €

> Perspectives 2013 :

- Déploiement de vingt écrans tactiles sur le territoire sur le modèle des écrans de l'OMT d'Aix-en-Provence.
- Matérialisation des sites touristiques « incontournables » par des panneaux : Création d'une charte graphique et d'un soutien financier aux communes (fonds de concours).
- Lancement du label Vignoble et Découverte.
- Création de nouveaux itinéraires en Pays d'Aix sur des thématiques comme : Saveurs & senteurs, boucles pédestres, de villages en villages, l'eau en Pays d'Aix.
- Communication globale : création de « Pocket » (pour la construction d'une collection Pays d'Aix qui montrera les différentes richesses des filières du territoire).

ITER

MISSIONS

- **ITER** : Accompagnement des solutions de logements, chantier en partenariat avec l'agence ITER France : réalisation de fiches de site (faisabilité technique et réglementaire), collaboration avec les communes concernées pour la mise en œuvre. Organisation de l'exposition européenne itinérante sur la fusion à l'Office du Tourisme d'Aix du 13 au 28 novembre 2012.

- **Cité des Energies** : Programme 1 – Construction du bâtiment de préfiguration et préparation du Programme 2 – Acquisition des équipements mutualisés.

Lancement de l'axe 4 sur les biocarburants de 2^{de} génération : pilotage du partenariat CPA/CEA/INRA

- **« Espace Stratégique en Mutation » à Pertuis** négociation avec la DDT (84) sur le périmètre à retenir, avancement du projet de réaménagement des digues, suivi de l'avancement de l'étude liée au réaménagement foncier de la plaine agricole.

- **Réalisation du volet foncier de l'Atlas** des zones d'activités du Pays d'Aix en partenariat avec l'AUPA : caractérisation de l'occupation des parcelles en ZAE, identification du foncier réellement mobilisable dans toutes les ZAE sous SIG.

- **Participation à l'étude** de requalification des ZAE de Couperigne et des Estroublans autour de la gare des Aymards à Vitrolles, sur le volet économique.

FAITS MARQUANTS EN 2012

- Lancement de la construction du 1^{er} bâtiment modulaire de préfiguration de La Cité des Energies.
- Confirmation du Préfet du Vaucluse sur l'extension de la ZAE de Pertuis, autorisée pour 80 ha maximum aménagés, sous réserve de l'inscription au SCOT.
- Exposition Fusion du 13 au 28 novembre 2012.

CHIFFRES CLÉS

9 M€ ont été versés pour ITER dans le cadre de l'AP/CP qui court jusqu'en 2017.

Modification de l'AP/CP de La Cité des Energies et report du CP prévu en 2012 sur 2013.

BUDGET

Investissement : 9 000 000 €

> Perspectives 2013

Définition du périmètre définitif de l'ESM* Pertuis et mise en place d'une ZAD**

Engagement du Programme 2 de La Cité des Energies à Cadarache.

Formalisation du projet de Re&D sur les biocarburants de seconde génération et évaluation du gisement réellement mobilisable.

Mise en place d'un observatoire économique et d'une approche par filières.

* Espace stratégique en mutation**Zone d'aménagement différé



INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ECONOMIQUE ET EMPLOI

MISSIONS

L'activité du service comprend le financement des structures oeuvrant dans le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) ainsi, que le soutien financier aux associations travaillant autour de l'emploi et l'accueil des publics les plus en difficulté en Pays d'Aix. Un financement est aussi apporté directement aux Bureaux Municipaux de l'Emploi.

FAITS MARQUANTS ET CHIFFRES CLÉS 2012

La CPA a cofinancé 16 chantiers d'insertion et 1 Entreprise d'Insertion portés par 11 opérateurs associatifs. 280 postes en insertion ont été proposés, 25 postes de plus qu'en 2011. Cela représente une subvention de 750 000 €. La CPA a également financé 29 structures portant des actions en faveur de l'insertion et l'emploi, (emploi, formation, accueil, accompagnement...) pour tous les publics, pour un montant total de 880 200 €. 100 000 € ont été investis pour la réhabilitation des locaux à vocation pédagogique de la Maison Familiale et Rurale de Puyloubier. 121 913 € de subventions ont été alloués à 23 Bureaux Municipaux de l'Emploi et associations municipales afin de soutenir l'accueil de proximité des demandeurs d'emplois dans les communes.



> Perspectives 2013

Développement et consolidation des chantiers d'insertion. Le nombre de postes en insertion devrait croître, tout en veillant à la qualité de l'accompagnement à la diversité des postes proposés et à la bonne répartition des outils selon les besoins du territoire.

Le subventionnement des associations sera traité de façon à obtenir un impact favorable sur tous les types de publics et sur un maximum de thématiques. Le financement des bureaux municipaux sera pérennisé car ils représentent un service de proximité essentiel pour le public en recherche d'emploi.

ANIMATION ET GESTION DU PLIE

MISSIONS

Les principales activités du service sont : l'animation des accompagnateurs à l'emploi qui gèrent les parcours des participants, le financement des actions qui vont constituer des étapes de parcours pour le public permettant son retour à l'emploi, la gestion des entrées, des suivis et des sorties des participants, l'animation partenariale sur le territoire en terme d'insertion et d'emploi, la gestion du Fond social européen.

FAITS MARQUANTS 2012

Quatrième plan local pour l'insertion et l'emploi 2013-2017. Le deuxième semestre de l'année a été consacré à la renégociation du protocole – document cadre de référence du dispositif du PLIE.

Le protocole a été voté par le Conseil de communauté. Il est reconduit pour les années 2013 à 2017.

Un renouvellement de l'équipe a permis de dynamiser le dispositif et de définir de nouveaux objectifs.



CHIFFRES CLÉS

Le PLIE a accompagné 1464 personnes en difficultés dont 78% de public RSA. Sur 1192 participants sortis du dispositif, 1139 personnes relevaient du régime RSA et 102 l'ont été positivement (CDI validé à plus de 6 mois ou CDD de plus de 6 mois). 959 personnes ont par ailleurs bénéficié d'étapes de parcours.

BUDGET

Fonctionnement : 1 884 676 €

> Perspectives 2013

La difficulté de gestion des fonds FSE a conduit le PLIE à changer son mode d'intervention et à passer une convention bilatérale avec la DIRECCTE afin de devenir un simple opérateur. Compte tenu de cette modification, le service intégrera dès janvier 2013 la direction de la ville et de la cohésion sociale.

Le PLIE doit également mettre en place une nouvelle organisation de l'accompagnement à l'emploi des participants en raison des modalités existantes sur le territoire. Le service du PLIE, à travers la mobilisation des services de la Communauté, facilitera la mise en œuvre de la clause sociale dans les marchés publics passés sur le territoire de la CPA.

CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS

MISSION

Une activité centrale de formation

- 945 personnes en formation en 2012/2013, soit environ 500 000 heures de formation :
- 22 diplômes et 53 classes, du niveau V (CAP) au niveau IV (BAC),
- 932 apprentis et 13 stagiaires de la formation professionnelle (formation continue, reconversion, contrat de professionnalisation) en 2012/2013 près de 850 entreprises partenaires sur 10 secteurs d'activité professionnelle.

Un centre d'examens et de validation implanté sur le territoire

- Session 2012
- Des résultats en progression, avec un taux global de réussite de 85,08 % en 2012
- 382 apprentis du CFA diplômés sur les 449 présents à la session 2012
- 633 candidats passant leurs examens dans les locaux du CFA pour la session 2012
- 2 sessions de VAE

Des évolutions qualitatives

- Le CFA s'est inscrit dans la « Démarche Qualité Réseau » pilotée par le Conseil régional PACA, et qui labellise les démarches, procédures et normes contribuant à la qualité des conditions et des prestations de formation.
- Réalisation d'une étude prospective sur le territoire, validant les axes stratégiques de développement des formations du CFA.
- Un projet d'établissement fixe pour cinq ans les lignes directrices de l'activité.

Des réunions du Conseil de Perfectionnement et du Conseil Pédagogique ont lieu régulièrement.

Des actions pédagogiques en faveur des apprentis

- Renforcement pédagogique :
- Le soutien scolaire, les approches transdisciplinaires,

le suivi individualisé des apprentis, le développement de l'enseignement des langues...

- Des permanences assurées dans les locaux par une psychologue.
- Des ateliers d'écriture animés par un écrivain, pour les apprentis en difficulté.
- Des voyages pédagogiques offrant aux apprentis une véritable ouverture sur le monde : Le Sénat, les usines Peugeot de Montbéliard, les Grands Moulins de Strasbourg, le marché de Rungis, les ateliers du Festival, les salons professionnels...
- Des actions de valorisation et de communication : présence régulière du CFA aux différents forums des métiers et de l'emploi, en partenariat avec les structures locales de l'insertion et de l'emploi. Une journée « portes ouvertes » annuelle, accueillant principalement des collégiens et lycéens, des chefs d'entreprise et des familles
- Des partenariats avec les Médailleurs du travail, les clubs Rotary, le Zonta Club...

BUDGET

Fonctionnement : 430 922 €

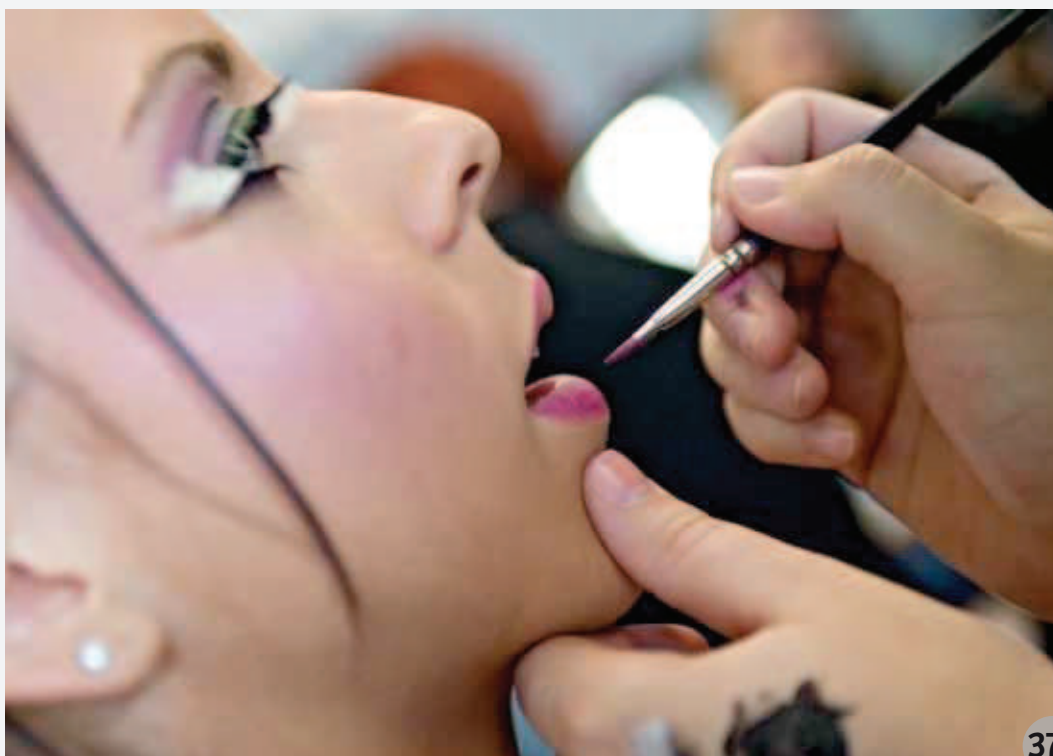
Investissement : 101 382 €

> Perspectives 2013

Préparation de la session 2013 :

457 apprentis du CFA inscrits à la session 2013

483 candidats passent leurs examens dans les locaux du CFA pour la session 2013



CULTURE ET SPORTS



CULTURE

MISSIONS

- Politique de subventionnement des associations et suivi administratif et financier de leurs réalisations
- Organisation des tournées communautaires : 200 représentations de 60 compagnies dans 32 communes de la CPA.
- Mise en œuvre du fonds de concours incitatif : plan patrimoine-réhabilitation du patrimoine historiques et des équipements culturels suivis financiers et des conventions.
- Organisation des 9^e journées du patrimoine. 27 communes concernées, avec près de 85 animations, visites, spectacles sur 61 édifices. Réalisation d'une plaquette avec la ville d'Aix.
- Poursuite de l'équipement et de la rénovation du site du Bois de l'Aune.
- Programme médiathèque de Pertuis (avec la DMO).
- Programme des futures réserves du musée Granet (avec la DMO).
- Programme des Pénitents blancs (avec la DMO)
- Mission lecture publique, 4 dispositifs : « Commun'Auteurs », « Une Semaine avec... », Festival de l'Imaginaire du Pays d'Aix, Les Randolades ; Publics participants : 3 700 enfants sur « Commun'auteurs » et « Une semaine avec... » et Festival de l'Imaginaire, 1 000 visiteurs sur le Festival de l'Imaginaire ; 44 Auteurs accueillis dans ces 4 dispositifs.
- Mission Musiques actuelles : définition et lancement d'un pré-programme d'équipement pour les musiques actuelles à Aix pour la Pays d'Aix (SMAC Constance).
- Mise en place d'une stratégie de réseau territorial par la constitution d'un réseau de professionnels
- 15 communes ont été visitées pour la mise en place de correspondants locaux (élus / cadre FPT). Rencontres d'une trentaine d'opérateurs associatifs et professionnels sur le terrain.
- Musée Granet : fréquentation : 150 565 visiteurs dont 14 072 scolaires. Acquisitions : Maurice Denis : « Monsieur Cézanne sur le motif », Pierre Alechinsky : « Séculaire » par les AAMG, Paul Cézanne : - « Fillette en train de dessiner ». Plaque gravée par Cézanne chez le Dr Gach
- Mission MP 2013 : trois résidences en 2012 pour des créations en 2013. Mission de coordination de la programmation en Pays d'Aix tout au long de l'année. Conception et organisation d'une programmation spécifique dans les communes du Pays d'Aix (+ de 20 communes).
- Salle du Bois de l'Aune : 11 spectacles, 34 représentations, 9 compagnies en résidence, une exposition. 6816 spectateurs soit un taux de remplissage à 81%. Gestion du Patio du Bois de l'Aune : suivi des conventions avec les associations résidentes.

FAITS MARQUANTS EN 2012

- Exposition Burda au musée Granet : 92 672 visiteurs.
- Préparation de l'exposition « Le Grand Atelier du Midi » au musée Granet et au Palais Longchamp pour 2013, avec la RMN, la ville de Marseille, et l'association MP 2013 : finalisation des budgets et des conventions.

CHIFFRES CLÉS

Action culturelle : 9 860 408€
Participation financière à MP 2013 : 1 254 566 €
Musée Granet : 1 319 811 €
Salle du Bois de l'Aune : 268 671 €
Dépenses d'Investissement : 2 097 902 €

BUDGET

Fonctionnement : 12 679 536 €
Investissement : 2 097 902 €



Perspectives 2013

- Exposition « Le Grand Atelier du Midi », du 13 juin au 13 octobre 2013 au musée Granet et au Palais Longchamp de Marseille.
- Ouverture le 21 mai 2013 de « Granet 20^e » dans la chapelle des Pénitents blancs renouvelée pour la collection Planque.
- Choix du nouveau délégataire du GTP pour 2014/2021.
- Programmation, résidences et tournées du Bois de l'Aune dans le cadre de MP 2013.
- Démarrage des travaux des réserves du Musée Granet.
- Démarrage des travaux de la Médiathèque de Pertuis.
- Lancement du programme de l'équipement musiques actuelles à la Constance.

SPORTS

MISSIONS

Pour les activités sportives :

Organisation et développement de la pratique sportive

- Instruction et suivi des dossiers de demandes de subventions dans le cadre des différents dispositifs de soutien aux associations (sport pour tous - définit, événements labellisés CPA et exceptionnels, Prodas*)
- Contrôle et accompagnement des sports de haut niveau (collectifs et individuels, primes de performances)
- Instruction des dossiers de demande de fonds de concours aux communes pour la rénovation et la réalisation des infrastructures sportives par bassin de vie.

* Projet de développement des activités sportives

CHIFFRES CLÉS 2012

3 095 063 € de subventions pour 243 dossiers instruits :

- Sports pour tous (Diffusion et Initiation des pratiques sportives – 155 dossiers) : 241 400 €
- Événements labellisés CPA (Manifestations – 31 dossiers) : 386 500 €
- Sports de haut niveau: 2 056 785 € (22 dossiers) dont 1.635.063.€ pour le haut niveau collectif, 585.000 € pour le haut niveau individuel, 65 000 € pour le haut niveau intermédiaire et 100 000 € pour ESE*
- Primes de performances individuelles : titres nationaux, internationaux de champions ou podiums et liste sportifs de haut niveau + primes préparation et résultats olympiques (35 dossiers) : 82 500 €

3 500 807 € de fonds de concours attribués aux communes pour la rénovation et la réalisation d'équipements sportifs (18 dossiers votés).

- Réalisé en crédits de paiements : 2 089 668 €

* Ecole sport entreprise



PISCINES

MISSIONS

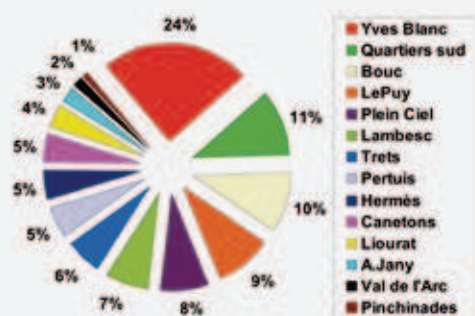
- Enseigner la natation notamment dans le milieu scolaire ;
- Accompagner des associations sportives dans leurs pratiques et événements ;
- Proposer au grand public une offre complète d'activités aquatiques (séances de baignade publique, activités encadrées – aquagym, gym pré et post natale, bébés nageurs, jardin aquatique, aquaphobie...);
- Rénover le parc d'équipements existants ;
- Doter le territoire communautaire d'équipements aquatiques nouveaux répondant à ses besoins ;
- Optimiser le fonctionnement des piscines (moyens humains, techniques, énergétiques...).

CHIFFRES CLÉS 2012

15 piscines réparties sur le territoire :

Fréquentation : 765 720 entrées
(soit + 4.684 et + 0.6 %)

Répartition de la fréquentation selon les piscines



Comparatif pluriannuel des fréquentations de 2004 à 2012



FAITS MARQUANTS 2012

1. Formation hygiène dispensée en interne avec l'appui de l'ARS ;
2. Pose d'écrans dans quatre piscines (A/YB, A/CB, B/GD, PU/JPM) ;
3. Travaux sur le réseau de traitement de l'air en juillet / août à la piscine Guy Drut de Bouc Bel Air ;
4. 22/23 septembre : le lac de Peyrolles est site de départ de la seconde édition du triathlon « Iron Man » ;
5. Septembre/octobre : Changement de la CTA de la piscine Claude Bollet à Aix Les Milles ;
6. 06/07 octobre : Championnat de France de Pirogues polynésiennes au lac de Peyrolles ;
7. Vente de Château-Bas à Mimet et donc fin de l'exploitation de sa piscine ;
8. Aucun accident significatif lié à la baignade.

Construction de la piscine de Fueau

La Direction de la maîtrise d'ouvrage pilote les procédures pour la construction de la piscine de Fueau (Virginie Dedieu) en relation permanente avec la Direction des Sports et le service des piscines

- Coût des travaux : 8 M € HT
- Coût global de l'opération : 11 M € HT
- Calendrier prévisionnel :
 - 2010: Travaux
 - 2011: Ouverture prévue en septembre
 - 2013 reportée en juin

BUDGET GLOBAL (SPORT ET PISCINE)

Fonctionnement : 5 309 522 €

Investissement : 2 959 511 €

Recettes : 1 428 304 €



Perspectives 2013

- Campagne hygiène à partir du 4 mars pour 4 semaines ;
- Ouverture de la nouvelle piscine Virginie DEDIEU à Fueau en juin ;
- Ouverture de la nouvelle piscine du Jas de Rhodes aux Pennes Mirabeau en juillet ;
- Changement de la centrale de traitement de l'air de Bouc Bel Air pendant l'été ;
- Rénovation et transfert et de la piscine d'été de Cabriès au dernier trimestre ;
- Attribution du concours d'architecture pour la future piscine de Venelles ;
- Création de pataugeoires ;
- Création d'une aire de jeux d'eau sans bassin à Fueau (hiver 2013/2014) ;
- Développement du lac de Peyrolles (site d'embarquement pour l'aviron, site de triathlon et de nage avec palmes, lancement du téléski nautique, nouvelles aires de jeux secs pour enfants, création d'une aire de jeux d'eau sans bassin...).

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, MOYENS GÉNÉRAUX, SERVICES INFORMATIQUES FINANCES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS D'AIX
100000 de Suresnes - 5, place Jeanne d'Arc - CS 40200 - 13020
Tél. : 04 42 95 95 95 - Fax : 04 42 95 95 96 - 13020
<http://www.aggpaysd Aix.fr> - email : services@aggpaysd Aix.fr

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

MISSIONS

Gestion des effectifs, des postes, des compétences, des recrutements et de la mobilité.

Gestion de la carrière, de la retraite, de la rémunération et des absences des agents.

Suivi de la santé, des accidents du travail et de la médecine préventive professionnelle.

Gestion de la formation professionnelle continue.

Préparation et suivi des instances paritaires et conduite du dialogue social.

Accompagnement, suivi et orientation individualisée des agents.

Tous ces thèmes sont menés dans le respect des textes réglementaires et selon leur évolution.

FAITS MARQUANTS 2012

- Dialogue social : protection sociale complémentaire (principe de la labellisation pour la participation de la CPA au financement de la protection sociale de ses agents pour une mise en œuvre en 2014)
- Passage au sein du service GIRH (gestion individuelle des ressources humaines) d'une organisation de trois équipes de trois gestionnaires à trois binômes.
- Création du service Système et analyse d'information RH chargé du budget et du contrôle de gestion sociale : élaboration d'outils de suivi de la masse salariale par une approche budgétaire, comptable et sociale.
- Rapport sur l'état de la collectivité (bilan social) 2011.
- Automatisation de 80 arrêtés (recrutement, avancements, positions administratives, NBI*, RI, absences,...).
- Dématérialisation du contrôle de légalité des actes avec la sous-Préfecture. Restructuration des données de gestion financière dans le logiciel RH (détail par fonction) au 01/01/2012. Première étape de dématérialisation des bulletins de paie puis des états de paie vers le Trésor public. Etude de l'existant du régime indemnitaire (RI) réglementaire et du RI de la CPA en vue d'un comparatif avec le RI de la ville d'Aix.
- Renfort du service formation, emploi et compétences avec l'arrivée de deux agents.
- Refonte de l'entretien professionnel et intégration des nouveaux critères CAP.
- Recensement des fiches de poste.



* Nouvelle bonification indiciare

CHIFFRES CLÉS

Effectifs CPA : 990 agents - 2630 arrêtés - 33 mobilités internes effectives - 27 agents sous contrats temporaires ont été pérennisés suite à des départs à la retraite. Instances paritaires : 2 CAP (60 avancements de grade, 9 promotions internes, 402 avancements d'échelon), 1 cérémonie des médailles (20 médailles : 10 argent, 5 vermeil, 5 or), 3 commissions techniques paritaires, 2 commissions hygiène et sécurité.

15 réunions avec les partenaires sociaux et neuf réunions avec les directions Collecte et Musée pour actualisation de leurs règlements intérieurs.

50 sanctions disciplinaires dont trois conseils de discipline.

547 enfants dotés d'un cadeau de Noël pour un budget de 11 210,00 €

Treize familles bénéficiaires de l'allocation parents enfants handicapés soit 1 835 € en moyenne par famille 187 demandes de stages traitées (154 positives, soit 82%),

17 cumuls d'activités traités et un dossier d'auto entrepreneur,

Dix commissions d'imputabilité (pour traiter les accidents survenus au travail),

3 228 jours de formation mis en œuvre (budget de 220 000 €), cinq bilans de compétences réalisés - six marchés publics conclus avec des prestataires

Deux Validations des acquis de l'expérience, 5 Diplômes Universitaires, 36 Prépa concours dont trois acquisition des savoirs fondamentaux et 23 remises à niveau. quinze agents ont fait valoir leur droit à la retraite.

BUDGET

50 000 000 €

Fonctionnement : 49 606 861 €

> Perspectives 2013

Poursuite du dialogue social dans les domaines de l'évolution professionnelle, mise en œuvre de la politique relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique. Création du budget annexe transports urbains au 01/01/2013. Poursuite de l'automatisation des arrêtés (recrutements, santé, retraite, ...). Amorce d'une analyse par l'exploitation des informations RH issues de tableaux de bord. Dématérialisation des inscriptions au CNFPT. Amorce de création du référentiel métier, emploi. Harmonisation des fiches de poste. Suivi des dossiers transversaux (organigramme, NBI, conventions, intranet ...).

Poursuite de l'automatisation des arrêtés et conduite de la dématérialisation.

DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES

MISSIONS

- Harmonisation et cohérence des projets informatiques et de communication en matière d'architecture fonctionnelle et technique, de sécurité, d'interopérabilité, de qualité et de productivité.
- Déploiement et maintenance des réseaux voix et données, des progiciels et des applications choisis dans le cadre du schéma directeur, et la supervision de leur fonctionnement.
- Etude puis choix des normes et standards nécessaires à l'évolution cohérente et durable des systèmes d'information et de communication de la CPA.
- Etude préalable des projets informatiques, gestion et maintenance des logiciels métiers.
- Efficacité et maîtrise des risques liés aux systèmes d'information et de communication.
- Formation et suivi des compétences des informaticiens de la DSITAE en vue de permettre une progression valorisante des responsabilités au sein de cette direction.
- Gestion et évolution de l'architecture technique du S.I en assurant son exploitation et sa sécurité.
- Etude préalable des projets SIG (système d'information géographique), gestion et maintenance du SIG communautaire, outil stratégique dans l'aide à la décision, y compris pour les besoins des communes membres de la CPA.

BUDGET

Fonctionnement : 949 018 €

Investissement : 924 151 €



- Préparation, suivi et contrôle des marchés.

FAITS MARQUANTS 2012

- Poursuite du renouvellement du parc de micro ordinateurs et d'imprimantes, déploiement de quatre classes informatiques supplémentaires au CFA.
- Poursuite de la mise en œuvre du plan de reprise d'activités, virtualisation des DMZ, virtualisation des bibliothèques de sauvegarde.
- Déploiement des tablettes tactiles pour les membres du bureau communautaire.
- Amélioration des procédures de gestion des incidents et de gestion de l'inventaire (GLPI).
- Mise en œuvre de la réorganisation de la DSITAE pour une meilleure prise en compte des clients internes.
- Révision des procédures internes à la direction pour la passation et le suivi d'exécution des marchés.
- Démarrage du programme de dématérialisation avec une direction métier pilote (GF).
- Choix et mise en œuvre de la solution pour la gestion électronique de documents (GED)
- Renouvellement de la solution de réservation de billets pour le Musée Granet et adaptation du site Internet en cohérence avec les manifestations culturelles de MP2013.
- Intégration de nouvelles fonctionnalités (Saisie des notes...) au CFA.
- Rédaction collaborative des marchés et notification pour le site Internet communautaire et travail commun services informatiques et communication pour la mise en ligne en 2013.
- Développement sur mesure de l'application « Suivi d'Opération ».

> Perspectives 2013

- Mise en œuvre des nouveaux marchés opérateurs télécom et réseaux.
- Mise en production des nouveaux coeurs de réseaux, convergence numérique des communications.
- Mise en production de la nouvelle supervision des serveurs et des réseaux.
- Amélioration des procédures de gestion des consommables informatiques (GLPI).
- Migration des logiciels de bureautique vers une solution open source
- Réflexion sur la mutualisation des services bureautiques (assistances et formation) vers les communes.
- Mise en place d'un Extranet à l'attention des communes pour la gestion des subventions
- Lancement du nouveau site Internet de la CPA avec le regroupement en son sein des sites des piscines, des transports, du Scot, du bruit, des déchets.
- Nouveaux marchés pour le matériel Commercial et monétique (Musée, Piscine, CFA), la refonte du site de communication du Musée Granet, le logiciel d'accès contrôlé aux piscines, le logiciel de vente de billets aux piscines, le logiciel de gestion des marchés publics, le logiciel des délibérations, le logiciel des contacts de la presse
- Poursuite du programme de dématérialisation avec le parapheur électronique, « scanérisation » des factures...
- Mise en place d'outils pour améliorer la qualité des services Web proposés par la DSITAE.

MOYENS GÉNÉRAUX

MISSIONS

Donner aux directions et services de la CPA les moyens nécessaires à leur fonctionnement : équipements divers, fournitures administratives, documentation, affranchissement du courrier, reprographie, achat et entretien des véhicules, voyages et déplacements, publications officielles.

La direction des moyens généraux assure aussi certaines tâches nécessaires au fonctionnement transversal de l'établissement : organisation des Bureaux et conseils communautaires, location de salles et parkings, prestations traiteurs pour les réunions et les manifestations officielles, nettoyage des locaux, télésurveillance des sites communautaires.

A ces missions s'ajoutent l'accueil téléphonique et physique au siège de l'établissement, Hôtel de Boadès ainsi que la gestion des archives de l'institution.

FAITS MARQUANTS 2012

- Réflexions pour l'aménagement de l'accueil de l'Hôtel de Boadès et une meilleure répartition des tâches concernant la distribution du courrier.
- Inventaire du mobilier.
- Une charte d'archivage, élaborée et validée par les archives départementales, a été mise en ligne sur le réseau informatique de la CPA.
- Archives du siège social transférées vers «Comindus» 6 et «Comindus» 11.

CHIFFRES CLÉS

Service Achats

- 78 prestations traiteurs (cocktails, buffets, plateaux repas, petits déjeuners, accueils café).
- 345 prestations de reprographie.
- Mobilier : 225 meubles achetés.
- Marché agence de voyage : 146 billets de train ou d'avion.

- 256 abonnements de presse.
- 196 livraisons de fournitures administratives, papiers et papeterie imprimée.

Mission Archives

- 75 mètres linéaires de documents archivés.

Service Logistique

- 55 prestations de sonorisation.
- Parc automobile : 302 interventions (révisions, réparations, contrôles techniques).
- 52 locations de salles pour les besoins des différentes réunions.
- Nettoyage des locaux : 26 sites, représentant environ 15 000 m².
- Télésurveillance : le prestataire titulaire du marché a effectué 1 268 interventions (déclenchements d'alarme et mise en service essentiellement).

Service Accueil Courrier

- 99 630 plis affranchis.
- 43 526 lettres enregistrées à l'arrivée.

Au total : 1 357 demandes d'expression de besoin reçues des directions et services de la CPA.

BUDGET

Fonctionnement : 1 812 500 €.

Investissement : 350 200 €.

> Perspectives 2013

- Etude de la dématérialisation du courrier.
- Achat de véhicules électriques.
- Réflexion sur la réduction du nombre de véhicules et leur mutualisation : acquisition d'un logiciel de gestion de parc automobile (en concertation avec la DSIT).



COMMANDE PUBLIQUE

MISSIONS

Sécuriser sur le plan juridique les procédures de passation des marchés publics inférieurs à 90 000 euros HT et autres contrats complexes relevant du droit de la commande publique (délégations de service public, partenariats publics - privés, procédure de concours...). Conseiller et accompagner les services opérationnels dans le cadre de l'exécution de leurs marchés. Accroître la performance économique de l'achat pour économiser les deniers publics grâce à une meilleure gestion des achats.

FAITS MARQUANTS 2012

Deux procédures de passation de marchés publics ont fait l'objet d'un référé pré contractuel, pour lesquels la CPA a eu gain de cause devant la juridiction administrative.

La commande publique a accompagné la passation de contrats complexes :

- Une procédure de concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un équipement aquatique à Venelles.
- La délégation du service public de gestion et d'exploitation du Grand Théâtre de Provence et des communes du Pays d'Aix (non encore attribuée).

Pour l'organisation des achats, la direction a réalisé : la révision de la nomenclature interne des achats, la révision de l'instruction interne applicable à la commande publique, deux sessions de formation interne d'initiation au droit de la Commande publique au profit des agents de la CPA, 15 sessions de formation à la programmation des achats.

La direction a par ailleurs entamé dans le cadre d'une démarche qualité, la ré-écriture des procédures de passation des MAPA et l'harmonisation interne des procédures.

CHIFFRES CLÉS

149 marchés publics ont été attribués : 72 marchés publics octroyés selon la procédure formalisée (autres que marchés négociés), 9 marchés publics au terme d'une procédure négociée (Article 35 CMP), 45 marchés publics attribués selon la procédure adaptée (supérieurs à 90 000 € HT), et 23 marchés subséquents à un accord cadre.

77 procédures de mise en concurrence, dont une procédure de concours de maîtrise d'œuvre, ont été réalisées ainsi que 129 actes d'exécution.

24 commissions d'appels d'offres (CAO), 24 commissions de consultation des entreprises (CCE), et 3 commissions consultatives des services publics locaux (CCSPL) ont été organisées.

Les marchés attribués à des entreprises localisées en région PACA ont représenté 59 029 161 €, ceux attribués à des entreprises hors PACA 8 207 737 €.

BUDGET

Concerne les affaires juridiques, les assemblées et la commande publique

Investissement : 2 800 €

Fonctionnement : 3 157 742 €



FINANCES

MISSIONS

Concevoir, élaborer et exécuter le **budget principal et les deux budgets annexes**, en les adossant à un suivi strict des engagements de la collectivité.

Construire les **analyses rétrospectives et prospectives**.

Suivre les **investissements de la collectivité en AP/CP**.

Gérer la **dette et la trésorerie**.

Mettre en œuvre des outils de pilotage.

Gérer l'exécution comptable en dépenses et en recettes.

Gérer le guichet unique des associations.

Attribuer et suivre les fonds de concours globalisés.

Traiter les frais de mission des agents.

La direction des finances se compose de trois services : programmation budgétaire, exécution comptable et guichet unique des associations, fonds de concours, et frais de missions.

CHIFFRES CLES

1 Budget principal

2 Budgets annexes

454 963 996 M€ de dépenses réalisées (budget principal)

499 266 734 M€ de recettes titrées (budget principal)

Résultat d'ensemble : **44 302 737 M€** (budget principal)

1081 virements de crédits

16 479 mandats de paiements émis

1 147 titres de recettes établis

2 185 bordereaux de dépenses et 422 de recettes

73 rapports financiers

12 régies d'avances et de recettes

158 dossiers de fonds de concours globalisés

d'investissement instruits : 13 168 371 € votés

719 dossiers de subventions enregistrés (+28%) :

17 392 908 €

791 états de frais de mission traités (+34%) :

83 736,04 €



FAITS MARQUANTS 2012

1^{er} janvier : intégration des Fonds de concours globalisés de fonctionnement à la DSC (11 M€)

31 mai : approbation du Compte Administratif 2012

31 mai : vote du Budget Supplémentaire 2012 (Budget principal et annexes)

25 octobre : débat sur les orientations budgétaires 2013

14 décembre 2012 : vote du budget primitif 2013 du budget principal et des 2 budgets annexes (SPANC, aménagement)

Mise en place et vote du budget annexe 2013 affecté aux transports publics urbains

Vote de la Dotation de Solidarité aux Communes - 2013, 1^{ère} et 2^{ème} part : 56,4 M€

> Perspectives 2013

Gestion des transports publics urbains en budget annexe.

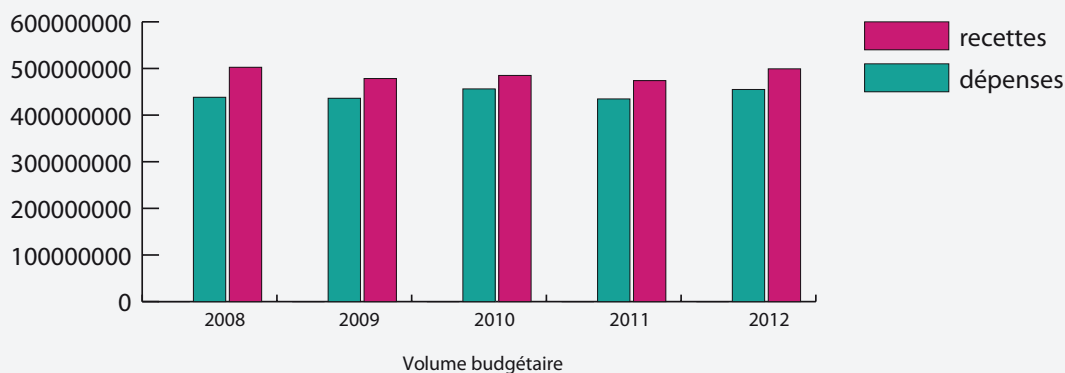
Préparation à l'intégration des communes de Gréasque et Gardanne dans le territoire du Pays d'Aix

Préparation du passage au PES V2 (transmission par voie dématérialisée des pièces) en relation avec les services du trésor public.

Rapport financier

VOLUME DU BUDGET

La Communauté du Pays d'Aix exerce ses compétences avec un budget global réalisé avoisinant les 455 Millions d'euros en 2012. Une maîtrise des dépenses de gestion combinée à un maintien des investissements sur l'ensemble territoire communautaire ont permis à la collectivité de maintenir sa santé financière sans avoir recours à l'emprunt pour la 4ème année consécutive.



Ressources

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement représentent 407 M€ et sont réparties en trois principaux domaines : la fiscalité locale, les dotations et participations diverses, et les produits des services.

La recette fiscale représente 78% des ressources de fonctionnement et se compose principalement des impôts locaux, des ressources de remplacement de la taxe professionnelle, du fonds national de garantie individuel de ressources (FNGIR), du versement transport et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Elle est complétée par la dotation globale de fonctionnement et la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP).

	En euros		Variation 2011/2012
PRODUITS DES SERVICES	8 914 270	2,2%	-10%
AUTRES IMPOTS LOCAUX	96 618 212	71,0%	4%
<i>Dont Versement Transport</i>	<i>55 211 423</i>	13,6%	5%
<i>Dont TEOM</i>	<i>41 000 822</i>	10,1%	4%
TP/RESSOURCES DE REMPLACEMENT TP	224 343 510	7,0%	8%
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	61 008 579	15,0%	-3%
AUTRES DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	9 787 624	2,4%	6%
OPERATIONS D'ORDRE RECETTES	2 627 151	0,6%	41%
AUTRES PRODUITS	3 857 049	0,9%	49%
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	407 156 396	100%	5%

Focus sur les ressources de remplacement de la taxe professionnelle en 2013

Les ressources de remplacement de la taxe professionnelle évoluent au prorata des bases fiscales présentes sur le territoire à l'année « N ». Néanmoins cette ressource perd de son dynamisme avec la part importante des dotations figées de l'Etat : DCRTTP (28,4 M€) et FNGIR (51,6 M€).

	2011	2012	Variation 2012/2011
CFE (Contribution Foncière des Entreprises)	42 014 129	51 650 923	
CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises)	30 838 583	31 908 662	
Rôles supplémentaires (TP)	2 168 149	3 130 614	
Contribution Economique Territoriale	75 020 861	86 690 199	16%
TFNB (Taxe sur Le Foncier Non Bâti)	412 074	442 906	
TH (Taxe d' Habitation part du département)	43 519 058	46 745 093	
IFER (Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux)	1 747 040	1 975 752	
TASCOM (taxe sur les surfaces commerciales > à 400m2)	5 030 425	5 186 034	
TH+IFER+TFNB+TASCOM	50 708 597	54 349 785	7%
DCRTTP	28 584 621	28 414 549	
FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources)	49 603 171	51 596 684	
Compensations exonérations nouveau régime (TP/TH)	3 528 539	3 292 293	
Total des Compensations	81 716 331	83 303 526	2%
TOTAL RESSOURCES de remplacement de la TP	207 445 789	224 343 510	8%

D'autres ressources restent néanmoins dynamiques, telles que :

- Versement transport : 55,2 M€, soit une augmentation de recettes de 5%
- Taux d'enlèvement des ordures ménagères : 41 M€, avec un taux inchangé à 9,6% pour l'ensemble des usagers des communes de la CPA, soit une croissance annuelle de 4%.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

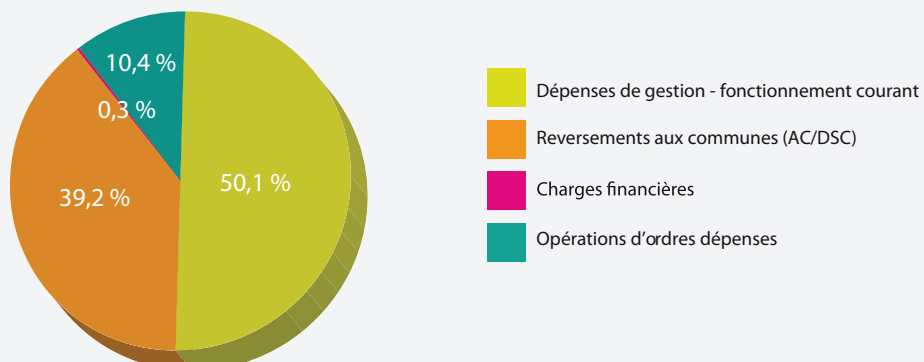
Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 48,2 M€. Elles sont formées essentiellement par la part d'autofinancement issue de la section de fonctionnement (39,6 M€), par le fonds de compensation pour la TVA (3,3 M€), par les subventions et diverses recettes (5,3 M€). En 2012, la collectivité n'a pas eu recours à l'emprunt.

Dépenses

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont de 365 millions d'euros, en croissance de 6%. Elles se décomposent en deux grandes catégories : les dépenses de fonctionnement courantes (183 M€) et les reversements aux communes – AC/DSC (143 M€).

A cela s'ajoutent les intérêts de la dette (1 M€) et les dépenses d'ordre (37 M€), notamment les amortissements).

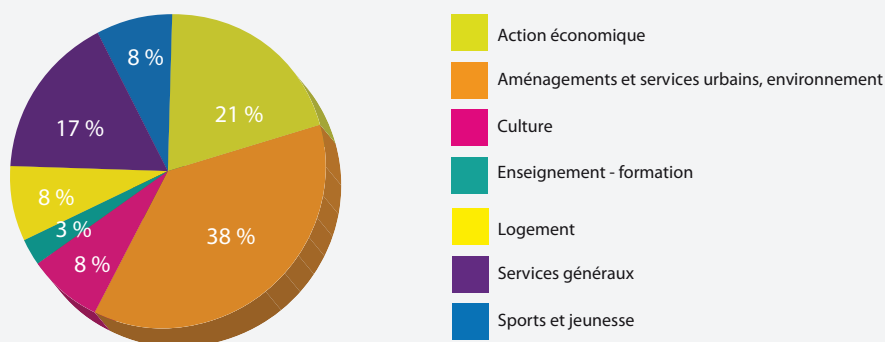


LES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Elles se composent notamment des dépenses d'équipements (46%) et des fonds de concours versés aux communes (54%)

Dépenses d'équipements	34 824 255 €
Fonds de concours d'investissement	41 060 697 €
Autres dépenses d'investissement	1 600 578 €
Emprunt – Remboursement capital	7 521 €

Les dépenses d'équipement et les fonds de concours d'investissement représentent 76 M€ en 2012, et se répartissent principalement parmi les compétences exercées par la Communauté du Pays d'Aix : l'aménagement et l'environnement (29M€), le développement économique (16M€), le logement (6M€), la culture (6 M€) et le sport (4,5M€).



Répartition des dépenses d'investissement

Conclusion

LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA CPA

La capacité d'autofinancement (CAF) correspond à l'autofinancement dégagé sur l'ensemble de la section de fonctionnement après intégration des charges financières et des produits et charges exceptionnelles. Également appelée Épargne Brute, elle contribue au remboursement de la dette et au financement de l'investissement.

Pour l'exercice 2012, la capacité d'autofinancement brute s'élève à 77,7 millions d'euros, soit 209 euros par habitant. Cet indicateur diminue de 1% par rapport aux 211€ par habitant constaté en 2011. Cette donnée place la CPA à un rang nettement supérieur à celui de la moyenne des communautés d'agglomération qui s'établissait autour de 81€ par habitant en 2010 (dernières données recensées).

La CAF nette quant à elle, permet de mesurer l'autofinancement après remboursement du capital des emprunts. En 2012, elle s'élève à près de 72 millions d'euros, l'annuité d'emprunt s'établissant à 5,7 M€.

MARGES DE MANŒUVRE ET ÉQUILIBRE FINANCIER

La maîtrise de la situation de solvabilité passe par la double capacité à :

- Diagnostiquer les risques encourus sur la situation financière consolidée
- Accroître ses marges de manœuvre financière afin de se donner les moyens de financer sur le moyen terme la politique d'investissement et la politique fiscale.

La capacité de désendettement de la collectivité, exprimée en unité de temps puisqu'il s'agit d'un indicateur rapportant un flux (La CAF) à un stock (La dette) est de 0,8 année. Cela signifie que la CPA pourrait amortir sa dette en 10 mois si elle y consacrait la totalité de son épargne brute ; la moyenne constatée pour l'ensemble des Communautés d'agglomération est de 4 années.

Un second indicateur d'analyse de la solvabilité est le taux d'épargne brute, calculé par le rapport entre l'épargne brute et les recettes réelles de fonctionnement (18,8% en 2012). Ce taux est à rapprocher de la notion d'épargne brute ou capacité d'autofinancement car il exprime la part de ressources disponibles pour la couverture des charges courantes.

Afin de maintenir les grands équilibres financiers, et notamment le maintien d'un niveau d'autofinancement suffisant, le taux d'épargne brute doit être d'au moins 15% des recettes nettes.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT



MISSIONS

Le Conseil de développement remplit une fonction consultative auprès du Conseil communautaire. Représentatif des milieux économique, social, associatif et culturel du territoire, il est amené à se saisir, ou à être saisi par le président de la Communauté des questions relatives au développement du territoire et à ses orientations. Il met en place des groupes de travail en charge d'examiner et de faire des propositions sur les différents champs de la vie territoriale, dans le cadre notamment de l'élaboration du SCOT. Enfin, outre ses observations relatives aux orientations budgétaires, il porte une attention particulière à l'évaluation des politiques publiques engagées par la Communauté.

FAITS MARQUANTS 2011

Le débat autour de la question métropolitaine a été un axe récurrent des échanges et des travaux notamment dans le cadre de la démarche partenariale engagée depuis juillet 2010 avec Les Conseils de développement de MPM, Pays d'Aubagne et de l'Etoile, Ouest Etang de Berre et CPA. En février 2012, les conseils de développement réunis à Marseille ont présenté, au cours d'un forum, leurs observations et leurs propositions relatives à la construction du futur pôle métropolitain. Enfin, au niveau de la CPA, outre les groupes de travail, des réunions d'informations générales ont permis des échanges et des débats sur diverses thématiques (projet de territoire, construction métropolitaine...).

CHIFFRES CLÉS

Réunions de bureau : 13 séances
Réunions des collèges : 2 séances
Assemblées plénières : 2 séances
Réunions d'informations générales : 2 séances
Débats : 4 séances
Forum des Conseils de développement : 1 séance

> Perspectives 2013

Deux axes distincts mais complémentaires :

1/ au sein de la CPA : les travaux des différents groupes de travail (Développement durable, Economie/emploi/ transports, Aménagement, Fiscalité/ Finances/Evaluation, PLH, DLU) ont pour finalité de faire converger les approches en vue de la rédaction d'un document de contribution du conseil sur le Scot.

2/ au sein de la démarche partenariale : poursuite, au-delà des aléas conjoncturels liés à la problématique métropolitaine, d'un travail de réflexion sur les principaux enjeux à défendre dans le cadre du prochain CPER.

Communauté du Pays d'Aix
CS 40 868
13626 Aix-en-Provence Cedex

Tél. : 04 42 93 85 85
www.agglo-paysdaix.fr

